

votre service public local

Au service des tout-petits ► P. 14



acteur

Frédéric Lefort, maître clown ► P. 18



en actions

Pour une ouverture de classe à Pasteur ! ► P. 22

en débat

Les Parcours regard du théâtre ► P. 20

Chevilly-Larue

le journal

mensuel d'informations municipales
n° 136 - octobre 2012



Tramway
L'avenir en
perspective
pages 7 à 12

On ne peut s'en prévaloir !

Nous venons d'être prospectés téléphoniquement par une entreprise pour une étude sur les pavillons et leur isolation. Cette étude serait accréditée par la ville ou le Conseil général (manque de précision à ce sujet). Or aucune démarche ne nous est signalée dans le Journal de Chevilly-Larue et nous nous posons la question de savoir si c'est une arnaque (...). ●

M. et M^{me} P., Chevillais

Aucune étude n'a été mandatée par la ville de Chevilly-Larue auprès d'une entreprise, et si cela avait été le cas vous en auriez été bien évidemment informé par le journal municipal ainsi que sur le site de la ville. La Municipalité a présenté aux Chevillais en mai dernier l'étude de la thermographie aérienne réalisée par la Semhach (société gestionnaire de la Géothermie). Néanmoins aucune société ni entreprise n'est autorisée à s'en prévaloir à des fins commerciales auprès des habitants.

Le Journal de Chevilly-Larue

Magazine mensuel
d'informations municipales
N°136

Directeur de la publication :
Christian Hervy.

Directrice de la
communication :

Patricia Durand.

Rédactrice en chef :

Géraldine Kornblum.

Photographe :

Fanette Bruel

Ont participé à ce numéro :

Michel Aumercier,

Florence Bédouet,

Joëlle Cuvilliez,

Marc Ellenberger,

Antoine Ginekis,

Léa Goutmann-Becker,

Mira, Michaël Narradon,

Philippe Stisi.

Secrétariat : Coline Petit

Conception : Anatome.

Mise en page : Spirale's

Photogravure

et impression :

imprimerie Grenier.

Direction de la

Communication de la ville

de Chevilly-Larue,

100, avenue du Général

de Gaulle,

94 550 Chevilly-Larue.

Tél. : 01 79 61 63 10

Fax : 01 79 61 63 18

E-mail :

communication@ville-

chevilly-larue.fr

Mairie de Chevilly-Larue

88, avenue du Général

de Gaulle

94 550 Chevilly-Larue

Tél. : 01 45 60 18 00

Sommaire



Ville de
Chevilly-Larue
Val-de-Marne
www.ville-chevilly-larue.fr

4-5 Ça s'est passé ... ça va se passer

- Le mois en images

7-12 Enjeux

- Le tramway sur les rails

14-15 Votre service public local

- Professionnelles de la petite enfance : le bien-être des tout-petits avant tout

16-17 Près de chez vous

- L'immeuble Sicra de la ZAC Petit Le Roy inauguré
- Chiens dangereux : quelle est la règle ?
- Quartier Sorbiers-Saussaie : le tri sélectif en questions
- ZAC des Meuniers : Deux avis d'enquêtes publiques
- Les horaires d'ouverture des cimetières chevillais

18-19 Acteur

- Frédéric Lefort : maître clown ...

20-21 En débat

- Parcours regard : À l'école du spectateur

22-25 En actions

- Éducation : pour l'ouverture d'une classe à Pasteur !
- Fête des jardiniers amateurs
- Valorisation des déchets : après la brocante, le tri
- Mobilisation pour l'obtention des financements du Conseil régional
- Agenda 21 local France : un nouveau logo estampillé « développement durable »
- L'activité du Conseil général : démolition-reconstruction du collège Liberté

26-27 Tribunes

- Expression des élu(e)s

28-31 Découvertes Culture

- Ouverture de saison au théâtre André Malraux
- Exposition des élèves d'arts plastiques : merveilles à foison dans une forêt de talents
- Journées du Patrimoine : Les visites ont fait le plein !
- Livres et vous*
- Réseaux sociaux : soyez à la page ... web
- Mémoire*
- À la découverte des patrimoines cachés

32-33 Sports

- Enjoy Country, pied au plancher !
- Randonnée cycliste « Toutes à Paris »
- Coup de chapeau à Joël Perrot

34-35 Vie pratique



imprimé sur papier recyclé

Le point de vue du maire



72%, tel est le pourcentage de Français qui estiment que le traité européen dit de « stabilité budgétaire » élaboré par Nicolas Sarkozy et Angela Merkel doit être soumis à référendum.

Je partage profondément ce point de vue, car ce traité prévoit à la fois un abandon considérable de souveraineté des pays européens et une contrainte insupportable

pour les finances des collectivités territoriales, appelées à financer la dette de l'État alors qu'elles-mêmes ne concentrent que 10% de la dette nationale.

Selon ce projet de traité, les budgets nationaux seraient soumis à une soi-disant « règle d'or » limitant leur déficit à 0,5% du PIB, alors que la plupart des États européens ne parviennent pas, depuis plus de 20 ans, à satisfaire à la règle du traité de Maastricht qui limite les déficits publics à 3% du PIB. Rien de surprenant à cela : ce que l'on appelle déficit public, c'est la marge de manœuvre que les États se donnent pour réguler leur économie nationale. Supprimer cette marge de manœuvre, c'est courir le risque d'une récession plus forte encore que celle que nous connaissons.

Faute de respecter cette « règle d'or », notre pays se verrait exposé à des sanctions de la part des autorités de Bruxelles. Pour la tenir, une autorité serait investie en France d'un pouvoir de censure du Parlement. **Celui-ci serait ainsi dessaisi de son principal pouvoir : décider du budget de la nation.**

La philosophie de ce projet de traité est de mieux en mieux comprise. Elle vise à réduire les dépenses d'intérêt général des collectivités publiques afin de libérer des capitaux en faveur du profit privé et de privatiser ce qui fait aujourd'hui l'objet de services publics. C'est suicidaire pour un pays comme le nôtre, qui a pu résister un peu mieux à la crise financière grâce à ses services publics, lesquels soutiennent l'économie et la consommation.

Le projet de traité constitue également une

contrainte pour les dépenses sociales et les revenus salariaux, qui seraient soumis à une austérité permanente réputée bénéfique aux capitaux privés, mais dont les effets seraient catastrophiques dans la mesure où ils entraîneraient une contraction considérable de la consommation populaire, la fermeture d'entreprises, la suppression massive d'emplois et l'extension de la pauvreté. Le projet de traité, dirigé contre les peuples d'Europe se trompe d'adversaire : c'est la logique de la haute finance qu'il faut combattre pour résoudre la crise.

Je constate que l'opposition à ces funestes perspectives grandit chaque jour. Aux formations du Front de gauche se sont ajoutées toutes celles de la gauche non socialiste, dont le parti de J-P Chevènement et celui d'Europe Écologie/les Verts, ainsi que la gauche du Parti socialiste. Dans le mouvement social, de nombreuses associations et organisations sont mobilisées. Le mouvement syndical lui-même, à la faveur de la prise de position de la Confédération Européenne des Syndicats (CES), est traversé

par le refus de l'austérité permanente, et donc de ce traité.

Un rapport de l'ONU vient de souligner combien l'austérité est contraire aux intérêts des peuples et aux intérêts économiques des États. Un sondage vient de révéler que si le référendum sur le traité de Maastricht avait lieu maintenant, **61 % des Français voteraient NON.** Preuves s'il en est que l'Europe de la finance est de plus en plus rejetée et que nos compatriotes aspirent à une autre Europe, celle des peuples et de la coopération. Il est encore temps, pour François Hollande et le gouvernement, d'entendre le message du peuple Français et de lui donner démocratiquement la parole. ●

Avec mon sincère dévouement,

Christian Hervy,
Maire et Conseiller général délégué



Marché campagnard

Quand la campagne s'invite à la ville, les Chevillais sont au rendez-vous ! Il faut dire que le marché campagnard, qui s'est tenu les 22 et 23 septembre dernier, est devenu incontournable pour quiconque est adepte des produits du terroir ... ou des rassemblements conviviaux ! Les plus petits n'ont pas manqué l'occasion de prodiguer quelques affectueuses caresses aux animaux de la ferme tandis que leurs aînés ont participé avec application aux ateliers de fabrication de pièces de monnaie ou de vanneries, le tout dans une ambiance de fête assurée par la fanfare Omega, les cinq grenouilles musiciennes et les Trotinettes chanteuses. Quant aux gourmands, ils auront sans aucun doute trouvé leur bonheur parmi les stands de cinquante producteurs de produits du terroir après s'être attardés du côté des stands des associations et des comités de quartiers chevillais.





Soirée des jeunes diplômés

Le 21 septembre dernier, une cinquantaine de jeunes diplômés a été reçue au service municipal de la Jeunesse par Christian Hervy, le Maire, Émilie Petit, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse, à l'Enfance et centres de loisirs, et Marc Delorme, conseiller municipal délégué aux Fêtes et cérémonies, pour fêter l'obtention de leurs diplômes (du Bac jusqu'au Master en passant par le BEP, BTS ou DUT). Un duo de clowns délurés a animé la soirée en interviewant les jeunes diplômés sur leur réussite dont ils n'étaient pas peu fiers en ce jour particulier. C'est le sourire aux lèvres que ces derniers sont rentrés chez eux avec en cadeau des bons-culture d'un montant de 30€.

Journée portes-ouvertes à la MPT



À la faveur des beaux jours, c'est en plein air que les Chevillais ont été accueillis aux portes-ouvertes annuelles de la Maison pour tous le 15 septembre. L'occasion de partager un moment convivial autour de jeux de société géants, d'un sympathique goûter et de s'inscrire aux multiples activités

proposées par la MPT (danses en tous genre, guitare, gym, échecs, poterie, théâtre, couture, reliure, informatique, langues étrangères, ...)



Chantiers d'été : après l'effort, le réconfort !

Après avoir passé leur été à contribuer à la rénovation de la caserne de pompiers, de la salle Simone de Beauvoir et de certaines écoles de la ville, les dix jeunes qui ont participé à l'opération chantiers d'été organisée par le service municipal de la Jeunesse ont été invités, le 17 septembre à un apéritif convivial. Durant ce moment festif, ils ont été chaleureusement félicités, notamment par Christian Hervy, le Maire, et Émilie Petit, maire-adjointe déléguée à la Jeunesse, pour la qualité du travail qu'ils ont fourni.

Dimanche 14 octobre

Brocante d'automne

Que l'on soit vendeur ou acheteur, la traditionnelle brocante d'automne de Chevilly-Larue recèlera sans aucun doute de bonnes affaires ...

Mètre linéaire : 7€ pour les Chevillais ; 10€ pour les autres. Les mètres sont à prendre par paire.

Inauguration du marché le samedi 22 septembre à 11h30. Boulevard Jean Mermoz – Parking intercommunal.

Vendredi 5 octobre à 19h

Remise des prix du concours des fenêtres, jardins et balcons fleuris

Fin septembre le jury terminait de délibérer et était prêt à rendre son verdict ...

Le suspens sera enfin dévoilé le vendredi 5 octobre à partir de 19h. Tout comme les participants au concours et les Chevillais en général, la chanson française s'invitera également à cette remise des récompenses.

Centre de loisirs – 15, rue Derichbourg

Confort thermique

Permanences d'information

Le Pact 94 (premier réseau associatif national au service de l'habitat) propose des permanences individuelles aux Chevillais désireux d'en savoir plus sur le confort thermique de leur habitation et de bénéficier de conseils techniques et financiers adaptés.

Ces permanences se dérouleront les 10 et 24 octobre et le 21 novembre de 14h à 18h.

Rendez-vous sur www.ville-chevilly-larue.fr pour prendre rendez-vous en téléchargeant une fiche de renseignements.

Ancienne poste – 100, avenue Général de Gaulle

Le CME recherche des bénévoles

Le Conseil municipal d'enfants (CME) recherche des bénévoles pour encadrer le travail des jeunes élus de 10 à 11 ans au sein des commissions du Conseil (qui l'année dernière étaient au nombre de quatre : Ville du développement durable, Solidarité et école, Communication et Événementiel).

Ces commissions participent à la mise en place de projets initiés par les jeunes élus tels que la création de pistes cyclables dans les rues de la ville, la réfection des sanitaires des écoles, l'organisation d'un concours de dessin, ... Les bénévoles auront pour mission de soutenir les enfants dans la structuration et la mise en œuvre de leurs projets

Renseignements : 01 41 76 10 22 ou à l'adresse cme.chevilly@aliceadsl.fr



Le tramway sur les rails

Il arrive ! Certes, il n'est pas encore là mais les travaux de dévoiement des réseaux souterrains touchent à leur fin. Les Chevillais ont assisté au début de la pose des rails et à la mise en œuvre des aménagements urbains le long de la RD7. Un point sur l'avancée de ce vaste chantier.

Le tramway en bonne voie

Très attendu par les Chevillais, le tramway T7 qui permettra de relier Villejuif à Athis-Mons fin 2013 est en bonne voie. Les travaux progressent et l'apparition des rails le long de la RD7 en pleine requalification laisse entrevoir une esquisse de la RD7 de demain.

Circuler sur la mythique « route des vacances », n'est pas de tout repos depuis le début du chantier du tramway T7 qui reliera Villejuif Louis Aragon à Athis-Mons fin 2013. Neutralisation de voies ou modification de circulation sont autant de dispositions qui font régulièrement pester les automobilistes qui, le regard dans le rétroviseur et la main sur le clignotant, ont sans doute hâte que les travaux se terminent. Pourtant, ces aménagements de circulation sont aujourd'hui incontournables pour mener à bien ce chantier de grande ampleur qui bouleversera totalement le visage de la RD7. Les travaux de construction du tramway s'accompagnent en effet de ceux, initiés par le Conseil général, relatifs à la requalification de cette route en boulevard urbain. À la clef : une longue avenue bordée d'arbres au sein de laquelle le tramway, les voies de circulation automobile, les voies de bus, les pistes cyclables et les piétons cohabiteront en parfaite harmonie. La future RD7 deviendra donc plus conviviale et permettra de fluidifier le trafic routier, souvent particulièrement engorgé dans cette zone. « Demain, le T7 sera la colonne vertébrale d'un grand pôle tertiaire, industriel, commercial,

hôtelier et logistique. Il nous aidera à désenclaver nos villes, à mieux relier les lieux de travail et les quartiers d'habitation » souligne par ailleurs Christian Hervy, le Maire. Et le défi que représente la mise en œuvre d'un tel équipement est au moins à la hauteur des attentes qu'il génère. Les travaux de dévoiement des réseaux souterrains qui ont débuté depuis 2009, préalable nécessaire à toute opération, ont peu à peu laissé place d'abord aux réaménagements urbains,

particulièrement spectaculaires, à l'image du torchage d'une canalisation de gaz vétuste entre l'avenue Franklin Roosevelt et l'avenue de la République en mars dernier qui a généré des flammes de plus de 8 mètres de haut. D'autres opérations ont nécessité le déploiement de véritables prouesses techniques : outre les réaménagements de voiries et la pose des rails, trois ouvrages d'art (deux ponts et une passerelle piétonne) ont été spécialement construits à

◀ **Demain, le T7 sera la colonne vertébrale [qui] nous aidera à désenclaver nos villes, à mieux relier les lieux de travail et les quartiers d'habitation** ▶

**Christian Hervy,
le Maire et Conseiller général délégué**

placés sous la houlette du Conseil général, puis aux travaux du tramway, mis en œuvre par la RATP. Pour les Chevillais qui empruntent la RD7, l'arrivée du T7 devient de plus en plus concrète puisque les rails, dont les premiers ont été posés fin décembre 2011 au niveau du futur pôle multimodal Louis Aragon, font maintenant partie du paysage de la RD7. Parmi les diverses opérations menées pour permettre la mise en œuvre du tramway, certaines ont été

l'occasion du chantier du tramway et leur mise en place a donné lieu à plusieurs nuits de durs labeurs. Des problèmes techniques et juridiques ayant engendré des retards, les maîtres d'ouvrages ont été contraints de modifier leur plan de chantier afin de tenir les délais impartis aux différentes phases du chantier. Cependant, afin de maintenir la circulation sur la RD7 durant le temps des travaux et de limiter les gênes qu'ils peuvent occasionner, le chantier ne se déroule pas de manière linéaire : il a été organisé en plusieurs étapes sur différents tronçons de la ligne. Reste désormais à s'armer de patience jusqu'à la fin des travaux pour pouvoir monter dans les rames du tramway T7 flambant neuf fin 2013 ... ●

Léa Goutmann-Becker

La ligne du T7



Chiffres clés

11,2

Le nombre de km de voies du futur tramway qui reliera Villejuif à Athis-Mons. À ce jour, 4,5km de voies sont déjà posés.

18

Le nombre de stations sur le T7.

19

Le nombre de rames dédiées au T7. Chacune d'elle pourra accueillir 200 passagers dont 54 assis et sera accessible aux personnes handicapées. Actuellement en cours d'assemblage dans une usine à La Rochelle, la première de ces rames sortira des ateliers fin 2012.

36 000

Le nombre de voyageurs attendus quotidiennement sur la ligne du T7.

318,349 millions d'€

Le coût total de la réalisation de la ligne T7. Cette opération est financée par la Région (73,6%), le Conseil général du Val-de-Marne (17%), le Conseil général de l'Essonne (3,8%), l'État (3,2%), la RATP (1,7%), et la Communauté d'agglomération des Portes de l'Essonne (0,8%).

9 enjeux

Parole d' élu



André Deluchat,
maire-adjoint délégué aux
Transports collectifs

Après toutes ces années de lutte pour obtenir l'arrivée du tramway sur notre territoire, nous n'avons jamais été aussi près de sa mise en service. Les travaux de dévoiement des réseaux souterrains étant achevés, le gros des nuisances liées au chantier est derrière nous. La collaboration entre le Conseil

général et la RATP fonctionne très bien : malgré les imprévus de chantier, tout a été mis en œuvre pour que les délais soient respectés, et à mesure que les travaux progressent et que l'environnement autour de la RN7 se modifie, nous nous réjouissons que cette lutte pour la mise en œuvre du tramway ait porté ses fruits. L'arrivée de ce nouveau mode de transport en commun permettra de fluidifier la circulation automobile dans le secteur en incitant les habitants à abandonner leur voiture au

profit du tramway et modifiera totalement le paysage autour de la RD7. Les casses automobiles qui ont déjà presque toutes disparues laisseront place à un paysage empreint de sérénité. Malgré tout, nous avons décidé de maintenir l'Association pour le prolongement de la ligne 7 qui avait été fondée en 1992 pour obtenir la mise en œuvre du tramway, car nous entendons rester mobilisés jusqu'à ce qu'il soit prolongé jusqu'à Juvisy-sur-Orge comme il est prévu dans l'avenir.

« Le gros des nuisances liées au chantier du T7 est derrière nous »



Aménagements de voirie

Où en est l'avancement du chantier ?

À mesure que les travaux de dévoiement des réseaux souterrains situés sous les voies empruntées par le T7 progressent,

les aménagements de voirie effectués dans le cadre de la requalification de la RD7 par le Conseil général s'accroissent. Durant l'été, il n'aura pas échappé aux Chevillais qui ont emprunté la RD7 que les travaux se sont intensifiés, profitant de cette période de circulation allégée par le départ des heureux vacanciers. Ainsi, les travaux de voirie réalisés en juillet-août entre le carrefour 4 communes et le cimetière de Thiais ont permis de livrer la zone centrale de la RD7 à la RATP pour la mise en œuvre de la construction de la plateforme tramway et la pose des rails qui sont à présent installés sur certaines portions de ce tronçon. Dans cette zone,

la circulation à deux voies dans chaque sens a été rétablie. En revanche, jusqu'à fin octobre, le trafic routier est de nouveau restreint à une voie dans chaque sens, entre le pôle Louis Aragon et le carrefour des 4 communes. Cette opération permet de livrer cette zone à la RATP dans les délais prévus, afin qu'elle puisse commencer les premiers essais de circulation des tramways au plus vite. Dès le premier trimestre 2013, les Chevillais auront d'ailleurs le plaisir de voir circuler les rames d'essais puisque la voie d'essais, longue de 800m, se situera le long du parc Chérioux, à proximité du site de maintenance et de remisage des tramways (SMR) lui-même installé sur un terrain précédemment occupé par des casses automobiles et une entreprise de transformation du bois. ●

Le T7 c'est pour quand ?

Décembre 2012 :

- livraison de la voie d'essais de 800m située le long du parc Chérioux
- fin des travaux du site de maintenance et de remisage (hors finition).

Janvier-octobre 2013 :

- essai des rames, formation des conducteurs puis essais de ligne.

Fin 2013 :

- mise en service du T7

Quelles dispositions de circulation ?

Parce que la RD7 est un axe particulièrement fréquenté, tout a été mis en œuvre pour limiter au maximum la gêne occasionnée par les travaux du tramway, tant pour les automobilistes que pour les riverains ou les piétons. Ainsi, si la circulation sur la RD7 a été à de nombreuses fois modifiée, elle n'a pas été coupée et les voies ont été maintenues dans chaque sens pendant la plus grande partie des travaux. Les accès riverains ont également été conservés, de même que les cheminements piétons qui ont été adaptés dans certaines zones : une largeur confortable sera respectée pour leur permettre de circuler sur chaque rive (sauf cas exceptionnel

où une seule rive sera conservée). Enfin, tous les arrêts de bus seront maintenus, au moyen d'arrêts provisoires si nécessaire. Par ailleurs, un dispositif d'information a été mis en place : des agents de proximité repérables à leur tenue « Demain la 7 à vivre » sont présents aux abords de la RD7 pour dialoguer et informer les habitants sur l'avancée du chantier. ●

• Vous pouvez contacter un agent de proximité au numéro indigo 0820 20 94 91 et par mail contact@tramway7.fr. Rendez-vous sur le site www.tramway7.fr ou www.la7avivre.fr pour retrouver les actualités du chantier et obtenir des informations sur le projet.



En février dernier, quatre nuits ont été nécessaires au poussage du tablier du pont de franchissement de la RD7 et des voies de l'A106 au niveau de la plateforme de l'aéroport d'Orly.

Chantier du tramway

Des ouvrages d'art à l'assaut des obstacles

Le chantier du tramway a donné lieu à l'assemblage de trois ouvrages d'art, des constructions de grande importance qui permettront la circulation du tramway et font intervenir des compétences techniques extrêmement pointues.

La passerelle piétonne Belle Épine

Afin de permettre aux usagers du futur tramway de franchir la RD7 pour se rendre au centre commercial Belle Épine en toute sécurité, une passerelle métallique piétonne a été installée au dessus de l'avenue de l'Europe. Trois nuits de travail et d'importants moyens techniques ont été nécessaires en novembre 2011 au levage de cette passerelle de 100 tonnes et 56 mètres de long, composée de deux travées entièrement ouvertes.

Le pont de franchissement de l'A106 et de la RD7

L'ouvrage de franchissement au dessus des voies de l'A106, au niveau de la plateforme de l'aéroport d'Orly et de la RD7, permettra au tramway de circuler entre les stations Orlytech et Orly Fret. Le poussage du tablier en béton (partie du pont qui porte la chaussée) de 2 500 tonnes et 96 mètres a eu lieu en

février 2012. Durant quatre nuits consécutives, ce tablier construit sur une aire de préfabrication côté ouest a été poussé vers ses appuis définitifs.

Le pont de franchissement de l'A86 et la RN186

La construction d'un second ouvrage de franchissement a été également nécessaire au dessus des voies de la RN186, de l'A86 et de la bretelle d'accès RD7 vers la RN186. La pose du tablier de l'ouvrage en métal et béton, d'une longueur de 163 mètres et de 3 000 tonnes, est particulièrement délicate du fait de la courbure de l'ouvrage qui n'a pu être assemblé en une seule fois. Sa structure métallique incurvée a donc été installée par glissement horizontal en cinq nuits durant l'été depuis une aire de fabrication située du côté de la Sogaris, vers l'autre rive au niveau de l'entreprise Chronopost. ●

11 enjeux

Parole d'expert

« Respecter le calendrier tout en minimisant la gêne »



Laurent Gérardin, chef de projet RATP du T7, coordonnateur de la maîtrise d'ouvrage.

La construction d'un tramway se décompose en plusieurs phases, notamment parce que c'est un mode de transport qui vient s'insérer dans un contexte urbain déjà existant. Selon les zones, chaque phase prend plus ou

moins de temps en fonction des divers paramètres : les entreprises ont donc mené leurs interventions selon un planning coordonné le plus cohérent possible. Néanmoins certaines zones peuvent connaître des périodes plus ou moins actives selon le planning et les contraintes de circulation, puisqu'il s'agissait de maintenir en permanence la circulation automobile et les cheminements piétons. La principale difficulté de ce chantier réside bien sûr

dans la nécessaire coordination de tous les acteurs du chantier (7 maîtres d'ouvrage), dans un tissu urbain dense, avec l'objectif de respecter le calendrier fixé par le Stif* et les financeurs, tout en minimisant la gêne occasionnée par tout chantier pour les automobilistes, les commerçants et les riverains. Le T7 a aussi la particularité de desservir des pôles d'activités avec des contraintes particulières, comme le Min de Rungis ou l'aéroport d'Orly.

*Syndicat des transports d'Ile-de-France

Avec l'arrivée du tramway et la requalification de la RD7, la place de Lattre de Tassigny arborera une toute autre allure.



Requalification RD7

Bientôt de nouveaux espaces à vivre

L'avancement des travaux du tramway dessine les contours du nouveau visage des abords de la RD7. Exit les casses automobiles : le long du tramway, de véritables espaces de vie s'apprêtent à voir le jour.

Pour l'instant, il est vrai que la RD7 ressemble à un vaste chantier. Un peu de patience, la requalification complète de la RD7 (sur 2,6 km, entre le carrefour avenue Aragon / boulevard Maxime Gorki à Villejuif et l'esplanade Auguste Perret à Thiais) portée par le Conseil général dans le cadre de l'arrivée du tramway permettra d'offrir un nouveau cadre de vie beaucoup plus agréable qu'auparavant. À ce jour, les acquisitions foncières des casses automobiles sont achevées et l'espace libéré permettra de réaliser divers aménagements aux abords du tramway afin de transformer la RD7 en un boulevard urbain laissant une place importante aux circulations douces. Création des voiries, stationnements, trottoirs et pistes cyclables, installation du nouveau mobilier urbain et des éclairages publics, aménagement des carrefours,

plantation d'arbres d'essence méditerranéenne, ... la RD7 sera élargie à quarante mètres, soit sept mètres de chaque côté en plus de son emprise actuelle, pour permettre aux piétons et cyclistes de s'y promener en toute tranquillité. Par ailleurs, au-delà de l'axe de la RD7, c'est tout le paysage avoisinant qui sera modifié. Ainsi, à Cheilly-Larue, trois places et carrefour de la RD7 font partie de cette requalification et feront donc l'objet de réaménagements urbains : la place de Lattre de Tassigny, le carrefour de l'avenue Franklin Roosevelt à l'entrée de ville et l'esplanade du cimetière parisien de Thiais au carrefour de l'avenue de la République. Enfin, l'arrivée du tramway permettra aux habitants de circuler plus rapidement et plus facilement entre le Val-de-Marne et l'Essonne et les nouveaux aménagements urbains opérés contribueront à dynamiser le territoire. ●

Parole
de citoyen

« Avec le T7, l'accès au Min et à Paris sera facilité »

Génaro Suazo, chevillais

J'habite rue Georges Brassens et je travaille sur le Min. Le soir c'est un peu dur de circuler sur la RD7 à cause des travaux du tramway, mais c'est normal et il faut être patient parce que c'est pour la bonne cause. Pour les salariés du Min qui viennent de Paris et des quatre coins de la région, l'arrivée du T7 sera vraiment une grande

avancée car son accès en transports en commun sera vraiment facilité. Moi-même qui me rends sur mon lieu de travail à pied ou en voiture, je pourrai emprunter le tramway pour aller sur le Min. Aujourd'hui je ne peux pas m'y rendre en bus parce que ceux qui s'y rendent ne passent pas près de chez moi. Enfin, pour aller sur Paris ce nouveau mode de transport sera très utile car

il desservira directement le métro à Villejuif. Et puis Paris en voiture ça devient vraiment très compliqué, et ça ne va pas aller en s'améliorant avec le projet de fermer les bords de Seine à la circulation automobile. Il faudra donc beaucoup de patience pour circuler dans Paris en voiture ! L'arrivée du tramway à Cheilly-Larue en sera d'autant plus appréciable.



Les aides à domicile

Un soutien quotidien,

Elles sont huit (bientôt neuf) et font partie du service Retraités-Santé-Handicap. Leur mission : aider les personnes âgées ou handicapées à accomplir les tâches du quotidien que celles-ci ont du mal à réaliser seules.

Annick, Aurélie, Magalie, Sophie, Tatiana, Vanessa, Victoire et Vivi ont l'amour des gens et le sentiment du travail utile chevillé au corps. On ne devient pas aide à domicile par hasard ; cela vient toujours de ce besoin de consacrer ses heures de travail au bien-être de ceux qui ne peuvent plus s'assumer seul. La vocation leur est souvent venue tôt. Tatiana par exemple a suivi un cursus jusqu'à l'obtention d'un BEP Carrières sanitaires et sociales. Elle a effectué des stages en crèches et maisons de retraite, puis elle

a suivi une formation spécifique, une « Mention complémentaire d'aide à domicile », qui l'a menée deux jours à l'école et trois jours sur le terrain (déjà au service municipal d'aide à domicile), chaque semaine pendant un an. « *Ce métier, c'est vraiment un choix* », déclare-t-elle en souriant. Un choix qu'elle assume d'autant plus qu'elle revendique, comme d'autres, une expérience d'aide à domicile entièrement déclinée à Chevilly-Larue. Elle a en commun avec ses collègues d'aimer les gens, vraiment et beaucoup. « *Aide à domicile, ce n'est pas toujours un métier facile, mais c'est un métier gratifiant, parce que nous sommes en contact avec les bénéficiaires et que nous nous rendons utiles au quotidien* », explique Sophie. « *Les personnes à qui nous rendons visite sont contentes de nous voir* », se réjouit Tatiana. « *Elles peuvent discuter, nous confier leurs soucis. Je rends notamment visite à une dame de 99 ans, très isolée et sans environnement familial ...* ».

Un métier très féminin

Une centaine de personnes bénéficient de l'aide à domicile à Chevilly-Larue, à raison de deux interventions par semaine en moyenne pour chacune d'entre elles. La moyenne d'âge est de 82 ans, et la doyenne va avoir 100 ans. Créé en 1973, le service des aides à domicile n'a cessé de se développer. Il est aujourd'hui dirigé par Catherine Cuisinier, responsable du service retraités-Santé-Handicap. Elle est épaulée pour la partie aide à domicile par deux co-équipières, Blandine Sazerac de Forge et Françoise Dubois, laquelle a plus spécifiquement en charge le planning des aides, le relationnel avec les bénéficiaires, la gestion administrative et la relation avec l'équipe. « *Il y a une bonne cohésion dans celle-ci et une bonne entente entre les collègues* », se réjouit-elle. « *Nous nous réunissons une fois par semaine pour faire le point* ». À Chevilly-Larue le métier est donc exclusivement féminin, les huit (bientôt neuf) aides à domicile étant toutes des femmes. ●

Être à l'écoute d'abord

« *Le relationnel est très important dans ce métier* », confirme Catherine Cuisinier, la responsable du service Retraités-Santé-Handicap. Si les aides à domiciles se réjouissent de l'autonomie de leur métier, celui-ci nécessite par ailleurs efforts physiques, disponibilité, discrétion et parfois patience ... Elles vont chaque jour, du lundi au vendredi, chez deux personnes le matin et chez



un lien précieux

deux autres l'après-midi, à raison d'une heure et demi de présence dans chaque foyer. « *Nous pouvons nous rendre plusieurs fois par semaine chez la même personne si cela est nécessaire, comme c'est le cas actuellement pour une dame qui dans quelques semaines soufflera ses 100 bougies* », précise Sophie.

Le contenu de leur mission ? Aider les bénéficiaires dans les actes de la vie quotidienne devenus difficiles à réaliser de manière totalement autonome. Cela va de l'entretien du logement et du linge à l'aide pour préparer les repas, pour faire les courses ... « *Nous sortons faire des petites promenades avec les personnes qui le peuvent et le souhaitent* », complète Annick. « *Nous les aidons à remplir les papiers administratifs, les déclarations d'impôt* ». « *Et parfois, nous les encourageons à prendre soin d'elles en leur posant du vernis à ongle ou en les accompagnant chez le coiffeur* », ajoute Tatiana. « *Ça m'est arrivé de sortir le chien de la maison !* » Mais attention, quelque soit l'aide apportée, il y a une règle d'or, comme le souligne Annick : « *C'est très important de respecter l'organisation de la maison, la place de chaque objet. Pas question de déplacer un bibelot car cela peut vraiment les perturber !* ».

Un soutien moral très important

Mais le rôle des aides à domicile ne s'arrête pas là. Elles prennent soin de signaler toute anomalie à leur hiérarchie, notamment celles liées à l'état de santé. Le service relaie alors l'information selon l'urgence à l'entourage proche, au médecin traitant ainsi qu'aux divers services intervenant en complément dans le cadre de l'aide à la toilette et/ou des soins infirmiers. Elles apportent également

un réconfort psychologique, quand le moral est en berne. Un réconfort que les bénéficiaires leur rendent souvent bien. Pour exemple, Jean Corsi, 86 ans, un des rares hommes bénéficiaires, se dit lui aussi très attaché aux aides à domicile. « *Elles sont gentilles comme tout et elles viennent m'aider deux fois par semaine*, explique-t-il. « *Je suis très très content de ce service. Je suis seul, j'ai du mal à marcher et ça me distrait de les voir...* »

Les vicissitudes du métier

Bien sûr le métier a ses difficultés. Le physique est régulièrement mis à rude épreuve, surtout le dos et les mains qui sont très sollicités. En ce mois d'août, la canicule bat son plein : « *Ce qui est dur quand il fait très chaud comme cela, c'est le repassage* », soupire Sophie. Le moral en prend aussi parfois un coup ; être aide à domicile nécessite un bon équilibre psychique car c'est être en contact avec des personnes fragilisées, atteintes de maladie, d'Alzheimer par exemple, et qui peuvent être hospitalisées à tout moment, voire disparaître. C'est dur ... « *Nous sommes très attachées à nos bénéficiaires, et cet aspect du travail est vraiment le plus difficile* », confirme Tatiana. Heureusement, les journées des aides ménagères sont plus souvent égayées par le bonheur qu'elles procurent aux usagers et les personnalités de ces derniers. « *Je vais chez une dame qui compose elle-même ses chansons, qu'elle aime me chanter* », confie Tatiana. Des anecdotes, elles pourraient en raconter : elles préfèrent les garder par-devers elles –déontologie oblige !– en précisant malicieusement que certaines personnes sont parfois ... des personnages ! ●

Joëlle Cuvilliez



ZAC Petit Le Roy

L'immeuble Sicra inauguré

L'immeuble de bureaux de l'entreprise Sicra a été inauguré dans la ZAC Petit le Roy, rue du Cottage Tolbiac, jeudi 6 septembre.

À cette occasion chacun a pu apprécier les qualités de ce bâtiment. Fort d'une architecture originale, certifié Haute qualité environnementale (HQE), il est, comme ses voisins immédiats occupés par l'entreprise Vinci et ses filiales, dédié à de l'emploi tertiaire ; il accueille l'entreprise Sicra. « *Ce quartier est résolument tourné vers la création d'emplois* » a souligné Bertrand Lekieffre, Pdg de Sicra, en rappelant que la création de la route de Chevilly, le TVM et bientôt le tramway sont déjà des atouts pour l'avenir. Un propos approuvé par Christian Hervy : « *Nous sommes maintenant dans un*

pôle tertiaire en émergence, un lieu qui offre de l'emploi ». Il a tenu à remercier particulièrement l'aménageur Sadev 94 et le Conseil général pour l'aménagement du site désormais ouvert sur la ville et le Min et à féliciter l'architecte pour la qualité de la construction immobilière. « *La finalité de notre travail est toujours de reconstruire la ville en tenant compte des multiplicités de ses fonctions, de contribuer au développement urbain en restant au service des usagers* » a par ailleurs souligné Jean-Pierre Nourrisson, directeur général de Sadev 94. L'immeuble Sicra est le dernier immeuble de bureaux de la ZAC Petit Le Roy. L'aménagement du secteur va désormais se poursuivre avec la construction de logements. ●

Chiens dangereux : quelle est la règle ?

Être propriétaire d'un chien classé dangereux implique certaines règles de sécurité. La loi de 1999 distingue les chiens d'attaque (de 1^{ère} catégorie) et les chiens de garde et de défense (de 2^e catégorie). Dans la 1^{ère} catégorie sont répertoriés les chiens issus de croisements qui peuvent être rapprochés morphologiquement des Staffordshire terrier ou American Staffordshire terrier, Mastiff ou Tosa. La 2^e catégorie regroupe des chiens de race Staffordshire terrier ou American Staffordshire terrier, Rottweiler ou Tosa. Les propriétaires de ces chiens doivent impérativement être titulaires d'un permis de détention délivré par la commune de résidence (sous peine de 3 750€ d'amende et de 3 mois de prison). Pour l'obtenir ils doivent présenter les justificatifs d'identification, de vaccination contre la rage, d'assurance responsabilité civile, de stérilisation (pour la catégorie 1), être détenteur d'une attestation d'aptitude et avoir fait effectuer une « évaluation comportementale » auprès d'un

vétérinaire agréé*. Ces chiens doivent être muselés et tenus en laisse. Pour les chiens de 1^{ère} catégorie : l'acquisition, la cession et l'importation sont illicites ainsi que la détention d'un animal non stérilisé (15 000€ d'amende et 6 mois de prison). Ces chiens ne peuvent circuler que sur la voie publique et n'ont accès ni aux transports en commun, ni aux locaux ouverts au public, ni aux espaces privés. Pour les chiens de 2^e catégorie : la détention par une personne non autorisée (mineur, personne condamnée avec inscription au casier judiciaire) est illicite (7 500€ d'amende et 6 mois de prison). Rappelons enfin que tous les chiens, dangereux ou non, ne peuvent vagabonder ou stationner dans les parties communes des immeubles collectifs, ne peuvent être laissés sans surveillance dans l'espace public et doivent être vaccinés contre la rage. ●

*La liste des vétérinaires et des formateurs agréés est affichée en mairie et consultable sur www.ville-chevilly-larue.fr

Quartier Sorbiers-Saussaie

Le tri sélectif en questions



Depuis plusieurs mois, le bailleur Valophis Habitat mène une campagne de sensibilisation autour des économies d'énergie qui a donné lieu à la distribution d'économiseurs d'eau et d'ampoules à basse consommation dans les logements de la résidence des Sorbiers. Dans la même optique, le bailleur organise à présent des séances de sensibilisation au tri des déchets dans le quartier des Sorbiers en partenariat avec la Municipalité, dans le cadre de l'Agenda 21. Lors de ces séances qui se

dérouleront entre 14h et 17h, au pied des immeubles, les habitants pourront rencontrer les ambassadeurs du tri et partager un moment convivial autour d'un goûter. À vos agendas ! ●

- Mercredi 17 octobre : du 42 au 48 rue du Nivernais, sur le parking face aux halls.
- Mercredi 24 octobre : 4, rue du Berry.
- Mercredi 14 novembre : 40-44, rue du Berry.
- Mercredi 28 novembre : 3, rue de Bretagne.

ZAC des Meuniers

Deux avis d'enquêtes publiques

Dans le cadre du projet d'aménagement de la ZAC du Triangle des Meuniers (située dans le prolongement de la ZAC Anatole France, entre l'avenue de la République et la RD7), deux enquêtes publiques sont actuellement ouvertes et ce jusqu'au mardi 16 octobre inclus. La première est une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique et valant mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme relative à la ZAC du Triangle des Meuniers. La seconde est une enquête publique sur la délimitation du périmètre de renouvellement urbain dans la ZAC du Triangle des Meuniers en zone C du Plan d'exposition au bruit de l'aéroport d'Orly. Cette procédure particulière qu'est une enquête publique permet aux citoyens d'exprimer en toute liberté leur opinion sur le bien-fondé de ces travaux ou sur leurs modalités. Leurs observations peuvent être consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie ou adressées par écrit au commissaire-enquêteur (à la mairie). À l'expiration de l'enquête, ce dernier transmettra le dossier accompagné de ses conclusions et de l'ensemble des pièces au préfet du Val-de-Marne pour la première enquête, au sous-préfet de L'Haÿ-les-Roses pour la seconde.

Ses conclusions seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, à la mairie de Chevilly-Larue et à la préfecture du Val-de-Marne pour les deux enquêtes, également à la sous-préfecture de L'Haÿ-les-Roses pour la seconde. ●

- Les dossiers d'enquête sont déposés au service Urbanisme, au rez-de-chaussée du 40, rue Élisée Reclus.
- Concernant l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique et valant mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme relative à la ZAC du Triangle des Meuniers, le commissaire-enquêteur Bernard Schaefer sera présent le mercredi 3 octobre de 9h à 12h et le lundi 15 octobre de 14h à 18h.
- Concernant l'enquête publique sur la délimitation du périmètre de renouvellement urbain dans la ZAC du Triangle des Meuniers en zone C du Plan d'exposition au bruit de l'aéroport d'Orly, le commissaire-enquêteur Claude Pouey sera présent le vendredi 5 octobre et le mardi 16 octobre de 14h à 17h.

Cimetières Chevillais

Les horaires d'ouverture

Durant la période de la Toussaint, les deux cimetières de la ville sont particulièrement fréquentés : nombreux sont les Chevillais à s'y rendre pour fleurir une tombe. Ceux-ci sont ouverts tous les jours, de 8h à 18h jusqu'au 31 octobre, de 8h à 17h à compter du 1^{er} novembre. ●

- Cimetière communal
Avenue du Général de Gaulle
- Cimetière intercommunal
125, boulevard Jean Mermoz





Frédéric Lefort
Maître clown ...

Il s'appelle Frédo le Clown. Il est ici connu comme le loup blanc. Depuis 20 ans, il enseigne avec passion l'art du cirque aux enfants. Il est celui à qui Christian Taguet (à l'origine du cirque Baroque) confie en 1992 la mission d'initier les tous jeunes Chevillais au monde de la piste. À ses côtés, sous le nouveau chapiteau de l'école du cirque de Chevilly-Larue, Frédo expérimente la première classe dite "transplantée". Depuis, grâce au soutien de la Municipalité, des parents et des enseignants, déjà plus de 4 000 écoliers ont découvert avec Frédo un univers qui les accompagnera pour toujours !

Frédo le clown a gardé son âme d'enfant. Même sans maquillage, ses traits racontent l'espièglerie, le rire et l'étonnement ; loin du cirque, il est né clown dans une famille de commerçants. Près de la gare Montparnasse où il grandit, il surprend toujours le camelot en trouvant "le truc" qui fait le tour de magie. Les lumières des cabarets parisiens le fascinent dès que la nuit se faufile dans la ville. Déjà, il est sensible au théâtre, au cirque ... à la vie d'artiste ! Adolescent, il s'essaie –sans succès– aux cours René Simon puis, tandis qu'il continue de se passionner pour la magie, la foudre le frappe un soir au cirque, devant un numéro d'Annie Fratellini. « Elle est la première femme à jouer l'Auguste ! Ce soir-là, comme par magie elle a révélé le clown qui somnolait en moi. Je tombe amoureux du nouveau cirque. À cet instant précis, je sais qu'il sera toute ma vie ! » Après d'Annie, comme adopté par la grande famille des enfants de la balle, Frédéric apprend le trapèze, à marcher sur un fil, à jongler ... et cultive son talent en faisant rire de ses bêtises petits et grands. Après trois années d'apprentissage à l'École nationale du Cirque d'Annie Fratellini, reconnu clown par ses pairs, notre Auguste quitte la piste pour amuser le public des spectacles de rue. Sur sa route, il rencontre Jacques Tati, Roger Lanzac ... et Christian Taguet, créateur en 1973 du cirque Baroque. De fil en aiguille, il rejoint le Barnum Circus, mis en scène par Yves Mourousi, et s'enrôle dans la folle épopée du Magic Circus, sous la houlette, à Mogador, de Jérôme Savary. Après un tourbillon de prestigieux spectacles, Frédo se lance en solo ; il mêle magie et jonglage et invente son propre langage.

Jamais il ne manque les festivals de théâtre de rue de Chalon-sur-Saône (71) et d'Aurillac (15). « Faire rire est ma mission. Mission qui me conduit aussi vers les enfants dont les mamans sont en prison ». Et puis, en 1992, Christian Taguet, chargé par la Municipalité de fonder l'école du cirque de Chevilly-Larue, propose à Frédo de monter une classe dite « transplantée » où, sous un vrai chapiteau, trois semaines durant, il pourrait, apprendre son art à des enfants de maternelles. « Le concept est passionnant, nouveau ! Avec mes amis Nouni et Catherine Lucet, on dit banco ! » Pari gagné ! Fort de ce premier succès, l'école du cirque reçoit depuis vingt ans des classes "transplantées" tout au long de l'année. « Dans « école du Cirque », il y a le mot « école », souligne Frédo. « Ici, on apprend aussi à se concentrer, à attendre, sourire, partager ... » L'apprentissage est identique pour les 6/17 ans qu'il initie, hors scolaires, à l'Atelier de l'école du cirque. Présent à la deuxième édition du Réveillon de la solidarité le 24 décembre prochain, Frédo, qui était déjà là à celle de l'année dernière, nous mijote avec amour une farandole de numéros ! « Partager le soir de Noël avec des familles en difficulté pour rire tous ensemble est un rendez-vous que je ne saurais manquer ! Grâce à la ville qui nous soutient à 200 %, le génie de la création, du renouveau et de l'entraide est toujours là ! ». Enfin, en juin sur la piste, quatre-vingt dix enfants présenteront avec lui le gala de l'école du cirque. Sur un air d'orgue de barbarie, Frédo le Clown souffle des bulles de savon qui s'envolent ... De sa part, elles disent : « Riez ! Amusez-vous ! Et surtout, travaillez bien à l'école ! » ●

Florence Bédouet

Parcours regard

Pour la quatrième année, le théâtre André Malraux organise des "Parcours regard" auprès de classes d'écoles maternelles, élémentaires, collèges et lycées. Une manière originale de permettre aux enfants et à leur famille de rencontrer la culture théâtrale.

À l'école du spectateur



« **L'**idée de départ était de fidéliser des classes entières et les familles », rappelle Christel Penin, secrétaire générale et programmatrice jeune public du théâtre André Malraux. Le théâtre avait pour ambition d'attirer sur ses gradins un public d'emblée peu enclin à pousser la porte du lieu. Si l'intention est déjà louable en soi – celle de désacraliser la culture théâtrale aux yeux des néophytes persuadés que la maison de Molière n'est pas un endroit pour eux – le chemin emprunté pour y parvenir est des plus novateurs. Le principe

du "Parcours regard", c'est un peu du donnant-donnant à trois partenaires – le théâtre, les enseignants volontaires et les familles – avec au centre les enfants ; les enseignants s'engagent à ce que leur classe voit dans l'année trois spectacles de la programmation du théâtre, un sur le temps scolaire, les deux autres avec les parents, moyennant un abonnement de seulement 10,50 € par enfant (soit le spectacle à 3,50 €). En contrepartie, ces classes bénéficient de 10 à 20h de pratique artistique en atelier avec une intervenante comédienne.

« Les enseignants choisissent leurs spectacles avec nous en fonction de leur projet pédagogique ou de la thématique qu'ils veulent aborder avec leurs élèves » explique Emilie Araujo-Tran, attachée à la médiation culturelle et aux relations publiques au théâtre André Malraux. « Les uns vont vouloir travailler sur la voix, les autres sur l'expression corporelle, ... Nous établissons ensemble le contenu du Parcours regard ». L'enseignant va devoir donner de son temps personnel, voire user de sa force de persuasion auprès des parents rétifs. L'intervenante comédienne,

« Les Parcours regard, une expérience inestimable »



C'est la troisième année que j'inscris ma classe de grande section maternelle à un Parcours regard. Cette initiative renforce les liens au sein de la classe mais aussi entre l'école et les

familles. Les enfants sont ravis de se rencontrer en dehors de l'école, au moment des spectacles, cela crée une cohésion. Dans les ateliers les enfants apprennent à être acteur, à maîtriser leur corps, mais aussi à être spectateur ; ils apprennent à écouter l'autre, à le regarder, à respecter la différence. Ils ne sont jamais passifs. La comédienne Anne Mauberret-Thunin sait

instaurer un climat de confiance et de sérénité. De plus, la classe travaille en demi-groupe dans ces ateliers : c'est inestimable pour les enfants ! Cela change le regard que l'adulte porte sur chacun d'entre eux, cela devient plus personnel. Cette activité aide les enfants à s'intégrer dans la classe. Certaines familles, qui étaient récalcitrantes en début d'année à l'idée d'aller au théâtre avec la classe dans l'année, nous ont finalement remercié ; les Parcours regard jouent pleinement un rôle d'ouverture culturelle.

Micheline Garofalo,
enseignante grande section maternelle à l'école Pasteur



Anne Mauberret-Thunin, présente également à tous les spectacles, a vocation à initier les enfants au théâtre et au langage corporel, selon des jeux et des exercices adaptés à chaque classe d'âge bien sûr (on ne travaille pas de la même manière avec des petits de moyenne section de maternelle et des élèves de lycée), tout en éveillant leur regard critique. Quant au théâtre, il joue à plein son rôle de médiateur culturel. Un rôle qu'il ne fait que parfaire, les Parcours regard venant s'ajouter aux autres ateliers scolaires qu'il mène, à savoir les Parcours découverte (trois spectacles dans

la saison + une rencontre avec un artiste) et les sensibilisations à un spectacle en particulier. En trois années d'existence, les Parcours regard ont fait des émules. L'année dernière, ils ont attiré 5 classes de maternelle, 2 classes d'élémentaire, 3 classes de collège et 3 classes de lycée. Ils ont surtout suscité un très fort engouement pour la pratique du théâtre, à tel point que le théâtre a dû ouvrir aux 9-13 ans ses ateliers théâtre-ados jusqu'alors réservés aux 13-20 ans et que les parents des plus petits n'ont de cesse de réclamer des cours de théâtre. ● G. Kornblum

Chiffres clés

340

Le nombre d'enfants à avoir participé, avec leur enseignant, à un Parcours

regard en 2012, ce qui leur a permis de voir au moins trois spectacles dans l'année et de travailler en atelier avec une comédienne. En 2012 il y a eu 13 Parcours regard : 5 classes de maternelle (moyennes et grandes sections des écoles Salvador Allende, Pasteur et Paul Bert), 2 classes d'élémentaire (CM2 des écoles Pasteur et Paul Bert A), 3 classes de collège (6^e et 5^e du collège Liberté, 3^e du collège Jean Moulin), 3 classes de lycée (1^{ères} professionnelles au lycée Mistral)

110

Le nombre d'enfants à avoir participé, avec leur enseignant, à un Parcours

découverte en 2012, ce qui leur a permis de voir au moins trois spectacles dans l'année et de rencontrer au moins une fois un artiste. En 2012 il y a eu 4 Parcours découverte (1^{ères} et Terminales des lycées Mistral à Fresnes, Apollinaire à Thiais et Montaleau à Sucy-en-Brie).

1144

Le nombre d'enfants (soit 44 classes, de la maternelle

au lycée) à avoir été sensibilisés, avec leur enseignant, à au moins un des spectacles de la programmation du théâtre 2011-2012.

Qui paie quoi ?

Une politique culturelle ambitieuse, cela a un coût. Ainsi, les Parcours regard sont le fruit d'un financement tripartite. Une large part est prise en charge par le théâtre, donc par la Municipalité, la ville ayant à cœur le développement de l'accès à la culture. L'Inspection académique et la Délégation académique de l'action culturelle (DAAC) contribuent également, dans le cadre de leurs actions en direction des écoles pour l'une, des collèges et lycées pour l'autre. Enfin, les Parcours regard sont financés par les abonnements, de 10,50€ par enfants, ceux-ci étant, selon les établissements, pris en charge par les familles, l'école, la coopérative scolaire, ...

« Démystifier le théâtre »



Les Parcours regard, et plus précisément les ateliers que j'anime dans les établissements scolaires, ce sont des parcours du spectateur, un endroit où chacun peut trouver des clefs pour vivre en groupe, dépasser certaines peurs et développer un sens artistique ou critique. Dans le cadre de la préparation de ces ateliers, je demande à l'enseignant ce qu'il attend de cette démarche artistique. Le fil conducteur doit évidemment être en lien avec la saison culturelle du théâtre. Tout au long de cet accompagnement, j'essaie d'aborder différentes formes d'expression à travers des exercices, des jeux.

Selon les individus, les groupes, les classes d'âge, le travail n'est pas le même. J'adapte ma pédagogie en fonction. Au fil des semaines, les rendez-vous sont attendus par les élèves, il y a une grande écoute, une grande confiance. Les élèves comprennent des choses sur eux-mêmes, cela se voit à la façon dont ils investissent les ateliers. De plus, leur rapport au lieu change, les Parcours regard démystifient le théâtre. C'est une école du spectateur.

Moi-même je trouve une satisfaction dans cette initiative : c'est une éternelle remise en question personnelle.

Anne Mauberret-Thunin, comédienne intervenante dans le cadre des Parcours regard



Éducation

Pour l'ouverture d'une classe à Pasteur !

Parents d'élèves et enseignants se sont mobilisés le 12 septembre dernier pour réclamer l'ouverture d'une classe à l'école élémentaire Pasteur. Après avoir été reçus en compagnie de Nora Boudon, maire-adjointe à l'Enseignement, par l'inspectrice adjointe de l'Académie qui n'a pas donné suite à leur demande au motif que tous les postes d'enseignants étaient déjà alloués, c'est devant le ministère de l'Éducation Nationale qu'ils ont été porter leurs revendications. Le rassemblement regroupait des délégations de dix autres villes du Val-de-Marne. « Aujourd'hui, nous avons deux classes de CP à 28 élèves, une classe de CE1 à 31, une classe à double niveau à 26 élèves et tous les autres niveaux sont également

chargés », explique Sophie Legendre, directrice de l'école élémentaire Pasteur. « Comment allons-nous pouvoir accueillir les inscrits en cours d'année avec de tels effectifs ? Comment offrir de bonnes conditions d'enseignements à nos enfants dans ces conditions ? ». Si le ministère n'a pas souhaité recevoir de délégation malgré la mobilisation de la centaine de personnes présente devant l'édifice ce jour-là, à Chevilly-Larue, parents et enseignants restent mobilisés. Une pétition réclamant l'ouverture d'une classe à Pasteur est d'ores et déjà signée par deux cents personnes et Christian Hervy, le Maire, a fait parvenir une lettre au recteur afin d'appuyer cette requête. ●

Léa Goutmann-Becker



Échanges de rentrée

Le 20 septembre, les parents d'élèves étaient invités à une réunion de rentrée en présence de Christian Hervy, le Maire, et Nora Boudon, maire-adjointe à l'Enseignement, à la Restauration scolaire et à la Coordination du Projet éducatif local. Cette rencontre a été l'occasion de faire le point sur les actions municipales en faveur des familles et des enfants (toutes reconduites sans exception) et les difficultés liées à la rentrée 2012-2013. Du côté des parents les questions ont été nombreuses : « Y aura-t-il cette année moins de services municipaux mis en œuvre du fait des restrictions budgétaires ? », « où en est-on de l'idée d'abandonner la semaine de 4 jours ? ». Au cœur des échanges : les rythmes scolaires, la remise en cause des subventions du Conseil régional destinées à financer une partie de la construction du centre de loisirs, du Pôle collégiens et de l'office de restauration Pasteur et la tarification des services municipaux. ●



Les jardiniers de la ville devant leur stand, en compagnie de Didier Dubarle, 1^{er} maire-adjoint, et de Agnès Foltyn, responsable du service Environnement.

Fête des jardiniers amateurs

1, 2, 3 ... ils étaient au bois

Loup, y es-tu ? Bien sûr qu'il y était à la fête du jardinier amateur de Thiais les 15 et 16 septembre dernier.

Et pour cause, le thème de cette édition 2012 était « Promenons-nous dans les bois ». Comme chaque année, les stands exposés devant le palais omnisports ont rivalisé d'esthétisme ; et comme chaque année, le stand de Chevilly-Larue, réalisé avec soin par les jardiniers du service Environnement de la ville, a brillé d'excellence. Verdoyante et automnale, leur composition paysagère fleurait bon les sous-bois et les promenades dominicales. Fougères, mousse, bruyères et cornouillers, le tout parsemé de troncs d'arbres, tout y était. Y compris

les habitants coutumiers de ces lieux puisque des figurines d'écureuils, de hérissons et autre faune forestière parsemaient la clairière et les branchages. En fond de décor, une cabane en bois invitait au repos. Et c'est là qu'il était, le loup, guettant par la fenêtre, attendant sans doute que passe le Petit Chaperon rouge ou le Petit Poucet, les jardiniers de la ville ayant décliné le thème en version conte pour enfants. Le loup n'a mangé personne, mais les jardiniers ont eux savouré leur succès, prouvant, s'il en était encore besoin, combien leur travail est de qualité puisqu'une fois encore ils sont rentrés avec dans leur musette un trophée bien mérité. ●

Géraldine Kornblum

Valorisation des déchets

Après la brocante, le tri

La traditionnelle brocante d'automne aura lieu le dimanche 14 octobre. À cette occasion, le service

Environnement renouvellera l'expérience déjà mise en place lors de la brocante de printemps en mai dernier : une fois les chineurs partis, les brocanteurs seront invités à jeter leurs déchets dans des bacs spécifiques selon leur nature afin qu'ils puissent être recyclés ou valorisés. Des agents municipaux du service Environnement seront présents afin de les aider à faire le bon tri. Les services de la ville mettront à leur disposition deux bornes à vêtements, deux bacs pour le dépôt des

déchets d'équipements électriques et électroniques (ordinateurs, téléphones portables, appareils photos numériques, réfrigérateurs, ...) et dix bacs jaunes pour les cartons. Les brocanteurs seront également encouragés à suivre une démarche plus responsable en donnant les objets encore réutilisables qu'ils ne souhaitent pas remporter. Ces objets pourront être déposés dans deux bennes prévues à cet effet. Ils seront alors collectés par la ressourcerie d'Athis-Mons qui, après valorisation (réparation, rénovation, ...) les revendra. ●

Conseil municipal

Les principales délibérations du Conseil municipal du 25 septembre 2012

● **Approbation du projet de règlement de fonctionnement de la crèche collective Gaston Variot.**

Vote : Unanimité

● **Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association sportive du lycée Mistral.**

Vote : Unanimité

● **Avis sur le Plan de déplacement urbain de la région Île-de-France**

Vote : Unanimité

● **Demande de subventions au titre du Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (Fisac) concernant le Cœur de ville et la place de Lattre de Tassigny.**

Vote : Unanimité

● **Comptes-rendus d'activité à la collectivité locale de la ZAC Petit Le Roy et de la ZAC RN7 Nord, exercice 2011.**

Vote : 29 pour (PC, PS, PG-RG, NI, Verts, Modem, UMP) ; 4 ne prennent pas part au vote (SC)

● **Convention 2012 avec le Conseil général du Val-de-Marne pour le développement du bibliothème 94 « conte ».**

Vote : Unanimité

● **Convention relative à la réhabilitation du cabinet médical scolaire à Victoria en Roumanie.**

Vote : Unanimité

● **Vœu demandant la simplification des procédures déclaratives imposées par éco-emballages.**

Vote : 32 pour (PC, PS, PG-RG, NI, Verts, Modem, UMP)
1 ne prend pas part au vote (SC)

● **Vœu pour l'examen en urgence du projet de contrat régional de Chevilly-Larue par la commission permanente du Conseil régional.**

Vote : 27 pour (PC, PS, PG-RG, NI, Verts, Modem, UMP)
6 ne prennent pas part au vote (SC, Modem)

Lexique : **PC** : Groupe Communistes et partenaires, **PG-RG** : Groupe Parti de gauche et radicaux de gauche, **PS** : Groupe Socialistes et républicains, **NI** : Groupe des Non-inscrits, **Verts** : Groupe Europe écologie- les Verts, **SC** : Groupe Socialistes et citoyens, **Modem** : Groupe Chevilly-Larue autrement, **UMP** : Groupe UMP, parti radical et non-inscrits

Projet de contrat régional

Mobilisation pour l'obtention des financements du Conseil régional

Lorsqu'en juillet dernier la commune avait été informée de la décision de reporter à une date indéterminée l'adoption du projet de contrat régional sous prétexte d'épuisements de crédits, Christian Hervy, le Maire, avait réagi en envoyant un courrier à Jean-Paul Huchon, président du Conseil régional d'Île-de-France, demandant le réexamen de cette disposition. En effet, le Conseil régional, par le biais de ce contrat, apporte aux communes un financement de leurs projets d'aménagement. Chevilly-Larue l'avait sollicité dans le cadre de la construction du centre de loisirs, du Pôle collégiens et de l'office de restauration de l'école maternelle Pasteur pour un montant de 1 350 000€ sur 5 ans, et les services de la Ville et du Conseil régional avaient travaillé en étroite collaboration depuis début 2011 pour établir un dossier complet et conforme. Or, la remise en cause de ces subventions complique grandement

le financement de ces trois équipements publics en faveur de l'enfance et de la jeunesse puisqu'ils constituent plus de 18% de l'investissement nécessaire à chacun d'entre eux. N'ayant obtenu aucune réponse du Conseil régional, Christian Hervy a réitéré sa demande par courrier début septembre, arguant notamment que « *les crédits 2012 n'étant pas entièrement consommés, il resterait au budget une enveloppe deux fois supérieure à la subvention que peut espérer Chevilly-Larue* ». Le Conseil municipal a également adopté un vœu le 25 septembre dernier afin de soutenir l'examen en urgence du projet de ce contrat régional par la commission permanente du Conseil régional, considérant notamment que « *tous les départements d'Île-de-France sont bénéficiaires de plusieurs des 20 contrats régionaux alloués pour 2012 à l'exclusion du Val-de-Marne qui n'en a obtenu aucun* ». ●

Agenda 21 local France

Un nouveau logo estampillé « développement durable »



Ce logo orange sera bientôt visible lors de tous les événements organisés dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la ville. En effet,

depuis le mois de mars, l'Agenda 21 de Chevilly-Larue a été labellisé *Agenda 21 local France*.

Cette reconnaissance, décernée par le ministère de l'Écologie, du Développement durable, des

Transports et du Logement, pour une durée de trois ans, vient distinguer la qualité du projet de développement durable porté et animé par le territoire et saluer la cohérence des politiques menées à l'échelon local en la matière. ●

L'ACTIVITÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL



Démolition-reconstruction du collège Liberté

Le projet de démolition-reconstruction du collège Liberté, initié par le Conseil général, qui fera de cet établissement le premier du département à répondre aux normes Bâtiment à basse consommation (BBC) en plus de la certification Haute qualité environnementale (HQE), est désormais bien engagé. Les anciens aqueducs situés sous le terrain du collège ont été comblés durant l'été, puis l'aile du collège Liberté qui contient la salle polyvalente et le foyer a été entièrement vidée de ses faux plafonds, cloisons, câbles et luminaires qui ont été soigneusement triés pour être recyclés. La démolition de ce bâtiment (qui avait été construit en 1930 et 1950) a été lancée le 24 septembre et se poursuivra jusqu'à mi-octobre. Débuteront par la suite la réalisation des pieux qui serviront de fondations au gymnase de 600m², puis les travaux de terrassement. Huit salles de cours, un réfectoire et cinq logements de fonction seront construits en parallèle de ce gymnase pour une mise en service en 2014, achevant ainsi la première phase de la reconstruction du collège, qui sera entièrement terminée fin 2015. ●

• Pour obtenir plus d'informations sur ce projet, rendez-vous sur <http://www.cg94.fr/liberte>

Permanences des élu(e)s

► **Christian Hervy**,
Maire, sur rendez-vous
au 01 45 60 18 00.
Possibilité de laisser un
message pour que le Maire
vous rappelle.

► **Didier Dubarle**,
premier maire-adjoint
à la Gestion du patrimoine
et de l'espace public,
au Développement
économique et à la Gestion
des déchets : sur rendez-vous
au 01 45 60 19 59
(secteur économique -
emploi) ou au 01 45 60 19 65
(services techniques - gestion
des déchets)

► **Hermine Rigaud**,
maire-adjointe aux Solidarités
et à l'Action sociale :
sur rendez-vous
au 01 45 60 18 03

► **André Deluchat**,
maire-adjoint aux Finances,
aux Transports collectifs et
à la Démocratie participative :
lundi de 17h à 19h
sur rendez-vous
au 01 45 60 18 01
ou 01 45 60 18 06

► **Nora Lamraoui-Boudon**,
Maire-adjointe déléguée à
l'Enseignement,
à la Restauration scolaire
et à la Coordination du Projet
éducatif local : sur rendez-
vous au 01 45 60 18 74

► **Jean-Paul Homasson**,
maire-adjoint à la Prévention
- santé et aux Jumelages :
sur rendez-vous
au 01 45 60 18 92
(prévention-santé) ou
au 01 45 60 19 01 (jumelages)

► **Bruno Tranchant**,
maire-adjoint
à l'Intercommunalité :
sur rendez-vous
au 01 45 60 18 03

► **Christian Nourry**,
maire-adjoint à l'Action
pour le droit au logement,
aux Sports, à la Sécurité

et à la Prévention de
la délinquance : sur rendez-
vous au 01 45 60 18 89
(logement) ou au
01 46 86 35 63 (sports) ou
au 01 45 60 18 69 (sécurité et
prévention de la délinquance)

► **Stéphanie Daumin**,
maire-adjointe à l'Urbanisme,
à la Ville du développement
durable et à la Vie des
quartiers : sur rendez-vous
au 01 45 60 19 78

► **Élisabeth Lazon**,
maire-adjointe à la Culture :
sur rendez-vous
au 01 45 60 18 25

► **Murielle Desmet**,
conseillère municipale
déléguée à la Ferme
pédagogique : sur rendez-
vous au 01 45 60 18 01

► **Émilie Petit**,
conseillère municipale
déléguée à la Jeunesse
et à l'Enfance et centres
de loisirs : sur rendez-vous
au 01 46 87 97 65

► **Nathalie Sans-Sevaux**,
conseillère municipale
déléguée à Internet
et à l'Administration
électronique : sur rendez-vous
au 01 45 60 18 01

► **Marc Delorme**,
conseiller municipal délégué
au Plan énergétique local
et aux Fêtes et Cérémonies :
sur rendez-vous
au 01 45 60 18 28

► **Dominique Lo Faro**,
conseiller municipal délégué
à la Petite enfance :
sur rendez-vous
au 01 45 60 18 01

► **Élyane Darmon**,
conseillère municipale
déléguée à la Vie associative
locale et aux Vacances
et loisirs des retraités :
sur rendez-vous
au 01 45 60 18 01

expressions des élu(e)s

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Nora Lamraoui-Boudon ► *maire-adjointe, élue du groupe Communistes et partenaires*

Pacte budgétaire européen : Prenez la parole, exigez un référendum !



À l'heure où j'écris ces lignes, le pacte budgétaire européen vient d'être transmis à la commission des affaires étrangères à l'Assemblée nationale pour examen et ratification. Une procédure d'urgence a été mise en place pour adopter aux forceps un traité que l'on nous présente comme « inévitable ». Ou comment escamoter le débat... Ce texte va servir à justifier l'austérité durant des années. Un débat public s'impose. 72 % des Français sont d'ailleurs favorables à l'organisation d'un référendum,

comme en 2005 sur le traité constitutionnel européen. Enfermé dans ce carcan budgétaire, comment l'État pourra-t-il financer les services publics dont les habitants ont tant besoin ? Une limitation à 0,5 % du déficit structurel équivaldrait à interdire le financement de l'investissement par l'emprunt. On l'a vu récemment dans les pays européens où elles sont appliquées, ces « recettes miracles » ne font qu'enfoncer les peuples dans la spirale de la récession. À Chevilly-Larue, la Municipalité s'engage pour le service public car il est un rempart contre les injustices et les

souffrances des Chevillais. Ce traité, dont les termes n'ont en rien été renégociés, aura des conséquences désastreuses sur les finances locales et donc sur notre capacité d'agir au plus près des besoins des habitants : soutien aux familles, épanouissement de l'enfant, appui aux personnes âgées, mais aussi investissements directs dans l'économie. N'oublions pas que 70 % de l'investissement public national est réalisé par les collectivités territoriales. D'autres solutions sont possibles et seul un débat public autour d'un référendum pourra redonner sa voix au peuple pour qu'il impose sa volonté.

Bruno Tranchant ► *maire-adjoint, président du groupe Socialiste de la majorité*

Les bienfaits de la « morale laïque »



Le sujet fait débat. Faut-il ou non enseigner aux enfants les principes et comportements du « vivre ensemble », au nom de la « morale laïque » que le ministre de l'Éducation, Vincent Peillon, appelle de ses vœux ? À Chevilly-Larue, les communautés chrétienne, juive et musulmane vivent dans un climat apaisé. Et, le sujet ne prête donc pas à polémique. Raison de plus pour aborder cet épineux sujet.

La publication, par *Charlie Hebdo*, de caricatures du Prophète et le film anti-islam produit outre-Atlantique

ont clairement allumé la mèche de la sphère politico-médiatico-associative hexagonale. Le Conseil français du culte musulman songe à porter plainte, le CRIF s'enflamme, le recteur de la grande mosquée de Paris appelle au calme, l'épiscopat soupire. De son côté, Marine Le Pen tente, avec une habileté non dissimulée, d'exploiter le filon, oubliant au passage que la laïcité ne saurait se limiter au simple principe de tolérance, dont elle est d'ailleurs peu coutumière.

Au final, c'est un ensemble de valeurs qu'il nous faut apprendre à partager. L'exemple vaut, en particulier,

pour l'école, où les principes éthiques et républicains se référant à la morale dans une société pluraliste doivent être la règle. Quid, dans ces conditions, de la morale partagée, dans un contexte où coexistent des convictions résolument différentes ? C'est bien là la question. En clair, il s'agit de comprendre ce qui est juste, distinguer le bien du mal, définir des devoirs autant que des droits, des vertus, et surtout des valeurs. La capacité de raisonner, de critiquer, de douter, tout cela doit s'apprendre à l'école. Le redressement de la France doit être matériel, intellectuel et moral. Aux enseignants d'en être les fidèles relais.

Dominique Lo Faro ► *conseiller municipal, élu du groupe Parti de Gauche/Radicaux de gauche*

Crèche Gaston Variot : bon pour le service



Les tout-petits sont une priorité de l'action municipale, dans la durée et dans les faits.

Souvenons-nous ! Pendant la campagne électorale des dernières Municipales, la majorité actuelle le disait et le répétait à l'envi : la petite enfance à Chevilly-Larue est une priorité qui s'inscrit dans un cadre d'intérêt général en faveur des habitant(e)s de la ville, et dans la perspective d'une politique municipale visant le long terme. En voici justement la démonstration avec l'ouverture de la crèche municipale Gaston Variot, qui survient après celle du multi-accueil il y a trois ans.

Cette fois-ci la nouvelle crèche Gaston Variot va ouvrir ses portes et accueillir les enfants et leurs parents. Une crèche entièrement reconstruite, avec l'avis des professionnelles de la petite enfance, depuis la conception du projet jusqu'à la dernière finition.

Que de réunions à tenter d'imaginer ce que donnera l'aspect final de l'ouvrage. Combien d'heures à retravailler tel ou tel aspect, reprendre l'ensemble, revoir ce détail en particulier, sans compter les surprises inhérentes à tout chantier, comme la découverte de galeries sous le bâtiment...

La crèche s'articulera en trois sections, dans un espace agréable à vivre où s'agencent des couleurs chatoyantes,

qui éveilleront les sens de nos enfants. L'élégance du rendu le dispute à la modernité des matériaux. Nul doute que l'inauguration sera un moment convivial où chacun pourra admirer la beauté de l'ouvrage.

Et puis, rappelons-le, le secteur de la Petite enfance embauche. Rien de moins que quatre auxiliaires de puéricultures, soit quatre postes équivalent temps plein, auxquels s'ajoute un demi-poste supplémentaire pour un agent d'entretien.

La Municipalité construit un ensemble collectif et se dote d'une vision d'avenir, le tout avec la préoccupation de l'esthétique qui le marie au fonctionnel.

Un rappel sur le Sisid



Le Service intercommunal de soins infirmiers à domicile (Sisid) a été créé en 1981. C'est un établissement public autonome. Il a pour objectifs le maintien à domicile, le respect, la protection, l'écoute, la qualité de vie et le bien-être de l'usager. Il est composé d'infirmières et aides-soignants. Le service fonctionne 7 jours/7, de 8h à 20h. Les demandes proviennent des

personnes elles-mêmes ou de leur entourage dans 60 % des cas. La prise en charge se fait sur prescription médicale, puis une évaluation a lieu au domicile ou à l'hôpital. Le Sisid est financé par l'Assurance maladie sur la base d'une dotation globale, négociée avec l'Agence Régionale de la Santé et définissant un forfait journalier. Les quatre communes, Chevilly-Larue, Fresnes, L'Hajj-les-Roses et Rungis, attribuent chacune une subvention

d'un montant égal. En 2011, 21 Chevillais ont été pris en charge. Les patients sont le plus souvent des personnes âgées et les durées de prise en charge sont longues, mais permettent le maintien au domicile. Les affections de l'appareil locomoteur et la maladie d'Alzheimer représentent presque la moitié des prises en charges. Le siège social est 7, square du 19 mars 1962 à Fresnes. Tél. : 01 46 68 01 83.

Danièle Laureaux ► *conseillère municipale, élue du groupe Socialistes et citoyens*

Coopération internationale



Depuis de nombreuses années la politique de coopération internationale en direction de pays en voie de développement tient une place importante dans notre ville tant en termes de moyens financiers qu'en investissement humain.

Nous avons toujours veillé au suivi et à l'évaluation des projets afin d'en valider à la fois l'opportunité pour les populations et la bonne utilisation des dépenses correspondantes.

En 2011 dans cette tribune je m'étonnais du déplacement de 70 personnes en Roumanie pour un dîner concert payant pour nos amis de Victoria. En 2012 nouvelle proposition de voyage d'études pour les élus à Haïti, au Vietnam et en Mauritanie, le tout agrémenté de circuits touristiques. Quelle est la justification de tout cela ? Au moment où les feuilles d'impôts locaux arrivent dans les foyers chevillais et où, pour beaucoup d'entre nous, c'est un effort énorme de les payer, cette utilisation de

notre argent m'insupporte quand, par exemple, dans le même temps, les écoles voient leur dotation de sortie autocar diminuer.

Il n'est pas question de remettre en cause notre solidarité avec les pays à qui nous apportons notre aide depuis de nombreuses années mais d'utiliser l'argent public au mieux en ayant toujours à l'esprit que quelqu'un a versé cet argent et qu'il mérite d'être utilisé avec discernement.

AUGMENTER LES IMPÔTS : MAIS POUR QUEL USAGE ?

Josette Chanel ► *conseillère municipale Modem, Nouveau centre et Non-inscrits*

Nos impôts sur la sellette



Le Nouvel An 2012 avait été sacralisé par des faire-part et des affiches municipales ornées d'un gribouillage multiforme dont l'ensemble donnait une impression sinistre. Ils étaient cependant intitulés « 2012, l'espoir... », sans doute une référence à ce qui devait être une gestion sensée du pays, selon certains politiciens, et sauver la France de la crise. En bref : la crise, nous sommes en plein dedans et le contribuable en paie les pots cassés. Il lui suffit de consulter sa feuille d'imposition

sur le revenu pour que le changement annoncé se concrétise en réalité par une hausse substantielle de ses impôts : l'aumône des 3 ridicules centimes (en moyenne) de réduction sur le prix du litre de carburant dans les stations-services ne la compensera jamais. Et voilà qu'au printemps, à grand renfort d'ônereuses publicités (tracts, bulletin municipal, etc) surenchères par de multiples et conséquentes photos (est-ce pour se défaire de commentaires qui pourraient être ensuite réfutés ?), la Mairie nous a annoncé un « budget anti-crise ».

Mais « anti-crise » pour qui ? Certainement pas pour le contribuable chevillais qui, maintenant, découvre que les taxes locales ont été à nouveau majorées, et qu'il est, une fois de plus, l'inépuisable vache à lait ! Jusqu'à quand ? Par mon intermédiaire, le Modem et le Nouveau Centre ont voté contre ce budget. Minoritaire au sein du Conseil municipal, je persiste et je signe, ce qui ne m'empêche pas de sombrer dans la sinistrose qu'engendrent les vœux qui nous ont été présentés en début d'année, et de conclure « 2012, le désespoir... ».

Jean Franco Capirchio ► *conseiller municipal, président du groupe UMP, Parti radical et non-inscrits.*

Marché campagnard et commerces de proximité



Le marché campagnard a été inauguré le samedi 22 septembre 2012. Devenu un rendez-vous incontournable pour les Chevillais, il a été installé, pour la 15^e année consécutive, boulevard Jean Mermoz, dans le quartier Larue. Dans cette vitrine du savoir-faire artisanal, les produits du terroir de toutes les régions françaises ont été mis en valeur, dans une ambiance festive et conviviale. Le marché campagnard a été également l'occasion, pour les plus petits, de découvrir les animaux

de la ferme, des ateliers de vannerie et de fabrication de pièces de monnaie. Nous souhaitons la multiplication des animations dans notre ville. En effet, il est nécessaire de proposer des solutions innovantes pour dynamiser nos quartiers et pour créer des zones d'attractivité commerciale exceptionnelle. Cependant, cette manifestation ne doit pas cacher la situation difficile de nos commerces de proximité. En effet, ces commerces contribuent à redynamiser la vie des quartiers. Ils rythment le paysage urbain et sont un vecteur de liens sociaux. En outre, ils participent

à réduire les déplacements en voiture et permettent de prolonger l'autonomie des personnes âgées. Ils privilégient les contacts et contribuent, même si ce n'est pas leur fonction première, à la perception du sentiment de sécurité. Un nouveau commerce « Rungis Market » qui dispose d'un grand rayon de fruits et légumes et de tarifs particulièrement attractifs sur plusieurs produits vient d'ouvrir dans la zone d'activités de la Ceresaie. Il est accessible depuis l'avenue Georges Guynemer. Nous lui souhaitons pleine réussite.

Mise au point. Contrairement à ce qu'affirme une tribune, rapportant une rumeur, aucune restriction de prestation aux écoles n'a été décidée, qu'il s'agisse de prêts de cars ou autre. Par ailleurs, la mission

exploratoire de solidarité avec le peuple en souffrance d'Haïti n'aura pas lieu, compte tenu des risques qu'elle comporte. Enfin, le budget consacré aux actions de coopération et de jumelage est relativement stable par

rapport à l'époque où Madame Laureaux l'administrait, et il demeure très en dessous des obligations de la loi votée à l'unanimité au Parlement.

La direction de la Communication



Ouverture de saison au théâtre André Malraux

Une saison toute en saveurs

La nouvelle saison du théâtre André Malraux a été lancée samedi 22 septembre à l'occasion d'une soirée d'ouverture.

Côté cinéma, les spectateurs ont découvert les bandes-annonces des prochains films en projection ; l'occasion de goûter la qualité du son grâce à l'équipement en numérique du cinéma. Côté spectacles vivants, « le menu cette saison sera gastronomique, avec beaucoup de saveurs », a résumé Michel Jolivet, le directeur du théâtre. « Certaines d'entre elles étant inconnues, il faudra juste se laisser tenter ... » Et, en effet, le menu se déclinera de la proposition hip-hop brûlante de Leïla Cuckierman (*Comme une île*) aux facéties aigres-douces des sacrées *Sorcières* de Roal Dahl revisitées en marionnettes de Sylvain Maurice, en passant par l'acidité nourrissante des humoristes, les jonglages et acrobaties de Jamie Adkins et son *Circus incognitus*, le conte musical *Retour sur le Coissard balbutant* de Jean-François Vrod, ...

Le ton de ce programme jubilatoire a d'ailleurs été

donné ce soir même par le spectacle en forme de Master class de Jos Houben, *L'art de rire*, présenté « de New-York à Brétigny-sur-Orge ». Et ce samedi soir, rester sérieux relevait bel et bien de la farce face à un homme affirmant : « Vous pensez : Quel décor minable ! Quel bel homme ! » Un homme capable d'imiter une poule contemplant une œuvre au Musée d'art contemporain, un crottin de fromage de chèvre et un camembert. Un homme montrant combien le placement du bassin, quand on marche, peut être drôle. Un homme expliquant que, depuis que nous ne sommes plus des singes, nous associons dignité et verticalité. La preuve ? Des expressions : « tomber bien bas », « remonter dans l'estime », « s'élever dans l'échelle sociale » ... Des constatations : la Tour Eiffel inspire l'admiration, la tour de Pise ... l'affection ! Et trébucher, puis tomber, forcément, cela fait ... « s'écrouler » de rire : ce qui est, bien sûr, l'antithèse absolue de la dignité. ●

Joëlle Cuvilliez



Exposition des élèves d'arts plastiques

Merveilles à foison dans une forêt de talents

L'exposition annuelle des travaux des élèves des ateliers du conservatoire d'arts plastiques est toujours un moment très attendu ; celui où explosent au grand jour les talents et les sensibilités des artistes amateurs. Celle-ci s'est tenue du 12 au 25 septembre. Là, sous les charpentes de la salle d'exposition de la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur, les œuvres exultaient, exhalant leur fraîcheur ou leur gravité, selon le choix et l'expression sensitive de la main qui les avait conçues. Cette année la nature avait pris quelques aises dans l'imaginaire des élèves, la nature et plus précisément l'arbre. Gravé, peint, travaillé à l'encre, il envahissait le lieu ; un savant jeu de mise en espace —toiles sombres suspendues telles des branches, cimaises entrelacées

à une poutre telles le lierre sur son tronc, etc— exaltait le végétal. Préférant d'autres thèmes, certaines œuvres s'intéressaient davantage à la matière, à l'étude des corps, à la composition, toutes rivalisant d'inventivité. S'il est désormais trop tard pour voir l'exposition, il est toujours temps, pour ceux que l'envie de créer anime, de s'inscrire aux ateliers d'arts plastiques : peinture/dessin, gravure, modèle vivant, peinture/teinture/textile et nouveauté de cette année, atelier « Autour du volume » attendent tous les publics, enfants, adolescents, adultes. ● Géraldine Kornblum

► Maison des arts plastiques Rosa Bonheur — 34, rue Henri Cretté (01 56 34 08 37), du lundi au vendredi de 14h à 19h, le mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Journées du patrimoine

Les visites ont fait le plein !

Un programme riche en grande partie renouvelé et un public intéressé venu nombreux sous un soleil radieux ont fait des Journées du patrimoine, les 15 et 16 septembre, une réussite.



Organisées par les Amis du vieux Chevilly-Larue, les archives municipales et la bibliothèque spiritaine, les Journées du patrimoine ont cette année intéressé 335 visiteurs.

Placées sous le thème du « patrimoine caché », elles ont commencé par une nouveauté : la découverte des curiosités du quartier Larue. Le clou du circuit était la visite de la chapelle et du parc du Centre de pneumologie. « *Je n'étais jamais venue ici, je ne savais pas que c'était si joli !* », a admiré une participante. Les amateurs d'édifices religieux ont également été comblés par la visite détaillée de l'église Sainte-Colombe et de la chapelle du Bon Pasteur par Pierre Lioust, président de l'association des Amis du vieux Chevilly. Les circuits du vieux Chevilly ménageaient des surprises. En traversant le monastère Saint-Michel, les visiteurs ont débouché dans la rue du Clos Saint-Michel, voie peu connue donnant une belle vue sur l'arrière

du site. Ils ont aussi découvert la crypte sous la grande chapelle du séminaire, pleine de livres, de meubles et d'objets divers. « *On se croirait au sous-sol du château de Moulinsart dans Le trésor de Rackham le Rouge !* », a commenté un visiteur et néanmoins lecteur de Tintin. Dans l'entrée de cette chapelle, ils ont admiré d'anciens vêtements liturgiques richement brodés et de vieux livres d'érudition religieuse présentés par Chantal Parent, en charge de la valorisation du fonds. « *Le plus gros de ces livres a longtemps servi de cale-porte avant qu'il ne soit heureusement découvert !* », a-t-elle précisé. Après la ferme du Saut du loup, les visiteurs ont découvert les jardins de la rue Jules Verne, inconnus de la plupart. « *On se croirait à la campagne ici !* ». C'est sous une pluie de remerciements que se sont conclues ces journées. ●

Marc Ellenberger, archiviste municipal

Guidés par Marc Ellenberger, l'archiviste municipal, les Chevillais se sont lancés à la recherche du patrimoine caché.

29

découvertes
culture

Réseaux sociaux : soyez à la page ... web

Tweet, buzz, lol, Facebook, geek, ... ces mots vous échappent ? Entrez dans le monde du web et de sa culture ! À ce propos, il y a du nouveau dans l'espace multimédia de la médiathèque : nouvelles revues, ouvrages didactiques, CD-Roms, voilà autant d'outils pour tout connaître des technologies informatiques et de l'impact des réseaux sociaux sur la société. Un premier pas qui pourrait bien vous guider vers les ateliers informatiques « Clic et déclics ».

Livres

Encyclopédie de la Webculture

Diane Lisarelli et Titou Lecocq – Éd. Laffont, 2011



Lol, WTF, Killkoolol, Wikileaks, Geek, ... Bienvenue au pays du Web où les oiseaux « tweetent », où les gens « lolent », où les infos « buzz », ... Un ouvrage qui à travers plus d'une

centaine d'entrées retrace avec humour dix ans d'histoire du web, ses évolutions, ses nouvelles pratiques et en filigrane la culture qui en est issue.

Facebook et vos enfants

Jacques Henno – Éd. Télémaque, 2012



Avec plus de 800 millions d'utilisateurs dans le monde, Facebook est un phénomène de société mondial qui compte de plus en plus de jeunes et très jeunes adeptes. Bien utilisé, c'est un fabuleux outil de communication.

Mais souvent enfants et adolescents y dévoilent trop d'informations. Voici un guide pratique pour accompagner vos enfants, préadolescents ou ados sur ce réseau social. Journaliste indépendant, Jacques Henno a réalisé et supervisé de nombreuses enquêtes sur internet et les nouvelles technologies de l'information pour les mensuels *Capital* et *Web Magazine* et pour le quotidien *Les Échos*.

Les réseaux sociaux et vos enfants

Rencontre-débat avec Jacques Henno

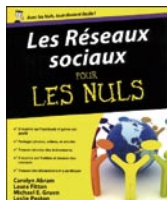
Jeudi 15 novembre à 20h à la Maison pour Tous

Entrée libre. Public adultes



Les réseaux sociaux pour les nuls : avec Facebook et Twitter

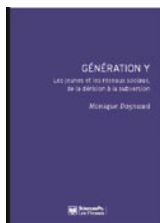
Collectif Pour Les Nuls – Éd. First, 2012



Tout ce que vous avez voulu savoir pour comprendre et démarrer avec les réseaux sociaux que sont Facebook et Twitter sans avoir osé le demander ...

Génération Y : les jeunes et les réseaux sociaux, de la dérision à la subversion

Monique Dagnaud – Éd. Presses de Sciences Po, Coll° Nouveaux débats, 2011



Ils ont entre 15 et 30 ans, une génération « qui a commencé son apprentissage de la vie avec les outils informatiques » et « qui vit le monde du bout des doigts et en temps réel », une génération qui participe massivement aux réseaux sociaux et pour qui le Web a révolutionné sa façon de regarder le monde et de s'y projeter. Un essai qui analyse, avec pertinence, les cultures (identité numérique expressive, culture du lol et du loose, attachement à la culture du gratuit) de cette nouvelle génération.

Magazines

iCreate



Un magazine mensuel pour les utilisateurs de la marque à la pomme (ordinateurs, baladeur iPod, téléphone iPhone et tablette iPad), offrant des conseils concernant des logiciels adaptés (iTunes, iPhoto, ...) et présentant et/ou testant des nouveautés matériel et logiciel compatibles avec les produits de la gamme. Dernier magazine de la presse dédiée à cette enseigne en France, *iCreate* se distingue par une large place accordée aux tutoriels et dossiers pratiques.

Jeux Vidéo magazine



Un magazine pour guider les usagers dans leurs achats de jeux vidéo ou d'accessoires périphériques. Chaque numéro contient actualités, dossiers, interviews, previews et tests de jeux vidéo ainsi que des dossiers thématiques liés au jeu vidéo (« Quelle console choisir ? », « Comment jouer Online ? », « Quelles sont les limites de la Wii ? », ...).

À la découverte des patrimoines cachés

Chevilly-Larue est riche en patrimoines cachés : intérieurs de maisons anciennes, jardins, chapelles et autres curiosités à l'abri des regards ou méconnues.

D'ouest en est, la ville est jalonnée de curiosités patrimoniales plus ou moins cachées, souvent méconnues.

La rue Albert Thuret, artère de l'ancien village de Larue, conserve plusieurs maisons antérieures à 1900, anciennes fermes ou habitations rurales ayant notamment gardé des portes cochères, des poutres apparentes, des cours avec de vieux puits et des jardins. Des traces d'anciennes boutiques (épicerie Le Mestre, bazar Picoche, café « Chez Tony », charcuterie Brackmann, ...) sont encore visibles. La Maison du Conte maintient le souvenir de l'atelier du sculpteur Morice Lipsi et le n° 14 celui de la première mairie de 1846 à 1895 (aussi école depuis 1863). Les bâtiments les plus anciens du Centre de pneumologie avec la chapelle au rez-de-chaussée étaient un orphelinat du nom de Nazareth construit en 1876 par les Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie ; de la période où les lieux furent un sanatorium féminin de 1904 à 1971, il reste le long des murs de clôture des auvents sous lesquels les malades faisaient leurs cures de repos. Le Centre bénéficie d'un beau parc dans lequel se trouve une vieille serre. Un peu plus loin, le n° 19 de la rue de Fresnes, anciens bureaux de la briqueterie Lafontaine, date de 1912. À l'angle des rues Hélène Boucher et des Jardins, la borne de la « Méridienne verte » a été posée pour célébrer l'an 2000. Dans ces deux rues et le long du boulevard Jean Mermoz se trouvent d'anciens logements ouvriers de la briqueterie Bohy, construits de 1947 à 1954. Sur le côté de la résidence de la Croix du Sud, un édifice datant de 1975 était initialement le relais paroissial Icare. Le cimetière communal, outre quelques vieux tombeaux comme celui de 1854 de la famille Outrequin, recèle, bien cachée sous le rebord de l'autoroute du Sud, l'ancienne partie haute du monument aux morts (avec un coq et une palme), déposée en 1986. Dans l'hôtel de ville, les archives municipales conservent maints documents intéressants l'histoire locale, dont les registres paroissiaux depuis 1626. L'annexe voisine garde son cachet d'ancienne

mairie-écoles de 1895. Dans le vieux Chevilly, la place de l'Église garde tout son charme, avec l'église Sainte-Colombe (X^e-XV^e siècles), le monastère Saint-Michel de 1907 et le séminaire des missions installé en 1864. L'ancienne ferme du 1, rue Outrequin arbore toujours l'inscription « Entrepôts

« Empreinte de pneu S155 », œuvre de l'artiste Peter Stämpfli, dans le parc départemental.



Le cloître du séminaire des missions.

vinicoles parisiennes », subsistant à ce commerce de gros de 1948 à 1953 ; il reste à l'intérieur un grand tonneau. Les rues Jaume et Henri Cretté conservent plusieurs vieilles maisons ; la plus ancienne, qui abrite depuis 1981 le service municipal de la Jeunesse, remonte au moins à 1696, comme l'atteste une inscription gravée sur un mur. En haut de la porte d'entrée de la maison mitoyenne, un rébus indique le nom de la famille propriétaire de 1742 à 1788 : « K » entouré d'un rond = « Caron » ! En face, la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur est installée depuis 2000 dans une ancienne bergerie datant de 1874. Près du portail, un obus reste fixé dans le mur depuis le combat du 30 septembre 1870. Le séminaire est riche en patrimoine, avec notamment les archives et la bibliothèque spiritaines, la grande chapelle et sa crypte de 1938, le cloître de 1880 et le pavillon de chasse de 1760. La ferme du Saut du loup, ouverte en 2010, est installée dans une partie des anciennes écuries du baron von Schickler, propriétaire de 1855 à 1863. Au fond du parc départemental Petit Le Roy, la petite chapelle néo-gothique du Père Libermann a été édifée en 1878. Les jardins familiaux du secteur (rues Jules Verne et Petit Le Roy) sont des havres bucoliques souvent méconnus. Les anciens lotissements pavillonnaires de l'est de la commune ménagent bien des découvertes aux flâneurs : pavillons pittoresques remontant parfois aux années 1930, décorations de jardins, vieux puits et anciennes fontaines Dragor, chapelle du Bon Pasteur de 1938, ... Bien d'autres éléments de patrimoine sont diffusés dans la ville, notamment des œuvres d'art dans ou devant les établissements scolaires et municipaux, dans les espaces verts (aux Sorbiers, à La Saussaie, au parc départemental) ou sur des bâtiments (comme « L'hirondelle » de la Croix du Sud). Bref, Chevilly-Larue conserve de nombreux patrimoines, privés ou publics, pas si cachés pour qui veut les voir. ●

Marc Ellenberger, archiviste municipal



Danse country

Enjoy Country, pied au plancher !

Avec cette année deux cours supplémentaires, l'association Enjoy Country s'installe un petit peu plus dans le paysage sportif chevillais. Les femmes en particulier plébiscitent cette danse festive et atypique.



« **O**n est complet ! » Julie Marceau a le sourire. La présidente et professeur de l'association Enjoy Country ne peut que se féliciter du succès de l'activité. « Les quatre heures hebdomadaires sont pleines, nous comptons 90 personnes en cours cette année. Contre 35 l'an passé ». Ces leçons dispensées les mardis et mercredis se divisent par niveaux d'expérience : « On propose des cours

débutants, débutants 2^e année, intermédiaires et avancés ». Ce bond d'adhésions s'explique bien sûr par les nouveaux créneaux –deux cours supplémentaires– mais aussi par un véritable engouement pour la danse de western.

Sur scène pour le Téléthon

« Chaque chanson dispose d'une chorégraphie particulière, les leçons se diversifient rapidement ». Julie Marceau présente la country telle une pratique en perpétuelle évolution, s'adaptant à chaque mélodie. « On danse en ligne la majorité du temps », continue-t-elle, « on n'a ainsi nul besoin de partenaire ». Et ça plaît. Mise à part peut-être une population masculine trop rare sur les lattes de parquet. « On manque cruellement d'hommes », sourit d'ailleurs la professeure. Une déception toute relative et vite atténuée par la perspective d'une représentation publique. Les adeptes de Stetson se produiront sur scène, à l'occasion du Téléthon fin novembre. En attendant, le plancher de la salle Léo Lagrange continue de vibrer deux fois par semaine. ●

Antoine Ginekis

Brèves de vestiaires

Présentations sportives réussies

Alors ... inscrit ? « Il est trop tôt encore pour avoir une idée du nombre d'adhérents pour la saison », tempère Dominique Gimenez, correspondante de l'Élan. Cela-dit, la question brûle les lèvres de chaque visiteur en ce samedi 8 septembre. Le long des allées du gymnase Marcel Paul, l'Élan et les autres associations de la ville se dévoilent aux amateurs comme aux habitués. « Les vingt sections de l'Élan étaient présentes au Forum des sports, plus un stand pour la nouvelle section Multisports créée cette année pour les 6/7 ans le mercredi après-midi ». Autre nouveauté, la zumba. Ce savoureux mélange de chorégraphies latines et de fitness attire une foule exceptionnelle, intronisée directement comme pratique tendance de l'année. « On a dû ouvrir une liste d'attente », explique encore Dominique Gimenez. Une belle illustration du succès des sections sportives à Chevilly-Larue, surtout que les autres associations de

la ville comme la country, le futsal ou la pétanque font également le plein. Pour les personnes ayant manqué cette journée de présentations, il faut alors se reporter sur le guide des sports édité par la ville et disponible dans tous les lieux publics.

Le 19, les sportifs seront de soirée !

Une soirée de félicitations. C'est un peu l'idée de la traditionnelle soirée des sportifs, organisée par le service des Sports de la ville, qui se tiendra cette année le vendredi 19 octobre. Comme son nom l'indique, la fête n'est ouverte qu'aux athlètes inscrits à Chevilly-Larue recevant une invitation. Ces derniers ont été choisis par leur association sportive respective. Une manière sympathique de mettre à l'honneur les bénévoles les plus méritants et motivés et les sportifs s'étant particulièrement distingués par leur esprit, leur comportement et leurs performances la saison dernière. À noter : les plus jeunes pourront venir accompagnés de deux adultes, les adultes d'une autre personne.

"Tous en club" offre une réduction aux sportifs

Cette année encore, le Conseil général du Val-de-Marne lance l'opération "Tous en club". Il est important de s'y attarder car elle prend fin le 22 octobre. Cette initiative vise à promouvoir la pratique sportive dans le département. Pour les athlètes, elle se traduit par un chèque "Tous en club" d'une valeur de 30€. Cette somme s'utilise comme moyen de paiement direct d'une partie de la cotisation au club. "Tous en club" s'adresse aux jeunes issus de familles aux revenus modestes, des critères sont à remplir pour être éligibles. Le jeune sportif doit notamment être âgé de 6 à 20 ans, habiter à Chevilly-Larue et être inscrit dans un club du département. Pour adresser une demande ou obtenir de plus amples renseignements, il faut contacter le service municipal de la Jeunesse (SMJ), 15, rue Henri Cretté (01 46 87 97 65).



● ● ● ● ●
 Avant Paris,
 55km de
 Chaumes-en-Brie
 à Chevilly-Larue !

Toutes à Paris et toutes ravies !

À l'occasion de la randonnée cycliste « Toutes à Paris » le 16 septembre, réservée aux dames, l'Élan chevillais est allé à la rencontre d'une équipe du sud de la France. L'occasion de transformer cette manifestation en un bon moment de convivialité agrémenté d'une jolie parade cycliste dans les rues de la plus belle ville du monde.

Pas de maillot jaune sur les Champs-Élysées, mais une ribambelle de 4 000 cyclistes sur le Champ de Mars. En ce dimanche ensoleillé, le Tour de France est bien loin

des esprits, ce sont les femmes qui tiennent le guidon. « Toutes à Paris » a regroupé des féminines de toute la France pour une parade parisienne de 12 km, avec le concours de la mairie de Paris. Du côté de l'Élan, cette manifestation nouvelle a été marquée par de très joyeuses rencontres. Invitées à retrouver les 90 participantes arrivées de la ligue Midi-Pyrénées, 18 Chevillaises ont pris plaisir à les accompagner pendant tout le week-end. Le groupe s'est d'abord formé sur l'asphalte, à Chaumes-en-Brie (à 55 km de Chevilly-Larue), où les hôtes ont escorté jusqu'à Chevilly-Larue les courageuses venues à vélo. À l'arrivée, un pot de l'amitié servait de point de départ de ce week-end entre « deux-roues ». Les cyclos du Midi ont ainsi pu goûter l'ambiance simple et amicale des membres de la section. « Elles ont particulièrement apprécié l'accueil que nous leur avons réservé », confirme Jacques Pauget, initiateur du projet.

Le plus grand rassemblement européen

Le lendemain, toutes les participantes étaient invitées pour un pique-nique sur le Champ de Mars. « Ce rassemblement est le plus important organisé en Europe à ce jour à destination des féminines », insiste Jacques Pauget, fier d'avoir participé à cette manifestation. Surtout, la section cyclo de l'Élan s'est montrée enthousiaste et a su faire passer

son état d'esprit sportif tout au long du week-end. Arrivées de Pau, Albi, Montauban ou Toulouse, il paraît certain que ces accros de l'effort reviendront. À Paris comme à Chevilly-Larue. ● A.G

Coup de chapeau

Thank you Mister Perrot



Dans son jardin extraordinaire, il y a désormais ... un souvenir paralympique. L'accomplissement pour tout sportif de haut niveau. Ce symbole, cette réussite flamboyante, Joël Perrot, archer émérite de l'Élan de Chevilly-Larue et de l'équipe de France vient de le vivre. « Joël s'est qualifié 6^e des qualifications, c'est une vraie performance », note le sélectionneur national, Vincent Hybois.

Surtout, l'aventure humaine fut fantastique pour des athlètes peu habitués à un tel engouement. « Les stades remplis pour du tir à l'arc, c'était vraiment impressionnant », poursuit l'entraîneur. « Ce fut une expérience très agréable à vivre. Notamment au sein du village olympique, très bien pensé pour les personnes à mobilité réduite ». Conscient de vivre un moment exceptionnel de sa carrière, Joël Perrot a beaucoup évolué durant la compétition. « Il a mis du temps à appréhender l'importance de l'évènement mais a montré une grande force de caractère. Je tiens à féliciter son investissement et son état d'esprit ». Un bel hommage de son coach qui, malgré tout, « reste sur sa faim » après la défaite de son protégé en huitième de finale. À égalité 5-5, (les manches éliminatoires se jouent en 6), Joël a manqué d'un rien de poursuivre son parcours. A.G

Pharmacies de garde de jour

**Dimanche
7 octobre**

Razafindrasoa
2, rue Dispan
155, rue de
Bicêtre
L'Hay-les-Roses
01 46 86 55 94

**Dimanche
14 octobre**

Koubi
5, avenue
Général de
Gaulle
Chevilly-Larue
01 45 47 99 88

Guyen
21, avenue
du Général de
Gaulle
Thiais
01 46 86 82 91

**Dimanche
21 octobre**

Jandin
16, rue du Poitou
Chevilly-Larue
01 46 87 42 69

Phung
3, avenue
René Panhard
Thiais
01 48 84 70 23

**Dimanche
28 octobre**

Desaldeleer
39, rue
Émile Zola
Fresnes
01 43 50 87 42

**Pour le service pharmaceutique
de nuit, s'adresser au commissariat :
17 ou 01 49 08 26 00**

État civil

Du 1^{er} au 31 août 2012

Jeudi 1^{er} novembre

Benouaiche
Centre commercial
Carrefour
81, avenue du
Général de Gaulle
L'Hay-les-Roses
01 46 65 85 18

Recouderc
2 bis, avenue
du 25 août 1944
Thiais
01 48 84 21 28

**Dimanche
4 novembre**

Meunier
47, avenue
de la liberté
Fresnes
01 47 02 02 10

**Dimanche
11 novembre**

Lernould
13, rue de
l'Abreuvoir
Rungis
01 46 86 29 03

Naissances

- Kawtar Tigrine
- Célia Hamata
- Moussa Diedhiou
- Baya Gsaier
- Noéline Roques
- Zineb Rahmani
- Maryam Chaari
- Lia Woda
- Aya Jebri
- Lena Jovanovic
- Atef Baaroun
- Noah Belgaid
- Jade Haziza

Mariages

- Patricia Martin et
Jean-Yves Tingault
- Amélia Garret et
Etienne Mbappé
- Dimouamoua
- Chahrazade
Bouzelif et
Phonneprasong
Phanthourath

Décès

- Gisèle Lejean
- Yvonne Champeau
- Charlotte Walter
- Fatima Jouihel
- Michel Cressin

Erratum

Dans la liste des naissances du mois de juin, publiée dans le journal de septembre (n°135), un nom avait été oublié, celui de Fayrouz Charfi. Bienvenue à ce nouveau-né.

UNE URGENCE MÉDICALE ?

sami le service d'accueil médical initial

vous accueille
du lundi au vendredi de 20h à minuit,
le samedi de 16h à minuit,
le dimanche et jours fériés
de 8h à minuit.

COMPOSEZ LE 15

un service de santé publique de proximité
96, avenue du Général de Gaulle
(1, rue de Verdun)
94550 Chevilly-Larue - Tél. : 15

Chevilly-Larue Fresnes HLM

Médecins de garde

Contactez le **15** qui vous orientera
vers le service d'accueil médical
initial (SAMI) de Chevilly-Larue
(1, rue de Verdun).

Semaine : de 20h à minuit

Samedi : de 16h à minuit

Dimanche et jours fériés : de 8h à minuit

Caisse d'allocations familiaales

Ouverture d'un accueil en langue des signes

La Caisse
d'allocations
familiales du Val-
de-Marne a ouvert
depuis septembre
dernier un
service d'accueil
en langue des
signes français
(LSF) destiné
aux personnes
sourdes et
malentendantes,

par visio-interprétation, sur son site
de Créteil. Avec cet accueil par
visio-interprétation contribue, la
Caf entend contribuer à sa mission
de service public en garantissant
à tous les allocataires l'accès à
l'information et à leurs droits. Cette
nouvelle offre s'inscrit par ailleurs
dans le cadre de la loi du 11 février
2005 relative à l'égalité des droits et
des chances.

► **Accueil des personnes sourdes
et malentendantes (sans rendez-
vous) le mardi de 13h à 16h, le
mercredi de 13h à 16h et le jeudi
de 9h à 12h, 2, voie Félix Éboué
94300 Créteil.**

Mission locale

La Mission locale Bièvre Val-de-Marne fête ses 20 ans

Née le 6 novembre 1992, la Mission locale Bièvre
Val-de-Marne rayonne sur un territoire de cinq communes :
Fresnes, L'Hay-les-Roses, Chevilly-Larue, Rungis, Thiais.
Elle est un outil fédérateur autour d'un enjeu essentiel,
celui de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes
de 16 à 25 ans sortis du système scolaire et universitaire.
Avec 2 400 jeunes accueillis en 2011, la fréquentation de
la Mission locale a fait un bond de 100 % en dix ans. Trois
lieux d'accueil permettent aujourd'hui la proximité avec la
population concernée. Afin de porter l'information auprès
de tous les jeunes pouvant avoir besoin de ses services,
la structure travaille avec les partenaires concernés par
la jeunesse. L'orientation, la formation, l'emploi, l'aide au
dépassement des difficultés sociales sont les domaines
pour lesquels la Mission locale apporte conseils et moyens
avec, depuis 20 ans, le souci d'être en phase avec les
attentes d'un public voulant accéder au monde du travail.
L'accompagnement y est personnalisé (« un jeune, un
conseiller »). En 20 ans la Mission locale a fait évoluer ses
outils : création d'une structure d'insertion par l'activité
économique en 2005, mise en place de deux forums
emplois annuels, ... Ce 20^e anniversaire sera l'occasion
de saluer le chemin parcouru grâce à l'engagement des
professionnels et au soutien apporté par les contributeurs
(les cinq villes, l'État, la Région, le Département, le
SPIP 94, Pôle emploi). Un film regroupant le témoignage
de jeunes ainsi que deux expositions (l'une sur les métiers
manuels, l'autre sur les affiches des forums emploi) seront
proposés à l'occasion de cet événement.

► **20^e anniversaire de la Mission locale le 6 novembre
de 16h30 à 19h30 au siège de la Mission locale de
Fresnes, 28, rue du Docteur Ténine 94260 Fresnes
(01 42 37 57 85).**

Hôtel de ville

88, avenue du Général de Gaulle

► **lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h
et de 13h30 à 17h30**

► **mardi de 13h30 à 18h30**

► **vendredi de 8h45 à 12h
et de 13h30 à 17h**

► **samedi de 8h45 à 12h pour
les services municipaux de l'État-civil,
des Élections, de l'Action sociale
et de l'Enfance.**

COLLECTE 2012 DES ENCOMBRANTS

Secteur 1 : 3 octobre 2012

Secteur 2 : 17 octobre 2012

Secteur 3 : 24 octobre 2012

DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTE 2012

Prochaines collectes bacs jaunes

Secteur 1 & 3A : tous les mardis

Secteur 2 & 3B : tous les jeudis

Prochaines collectes bacs verts

Secteur 1 & 3A :

les mercredis 3, 17 et 31 octobre

Secteur 2 & 3B :

les mercredis 10 et 24 octobre

► **Si vous ne connaissez pas votre secteur,
appelez le n° vert du service municipal de
l'Environnement : 0 800 094 550 (appel
gratuit à partir d'un poste fixe). Le calendrier
complet de l'année 2012 est disponible en télé-
chargement sur : www.ville-chevilly-larue.fr
— rubrique Environnement.**

**Vous parlez
la langue des signes ?
La Caf vous accueille**

Caf du Val de Marne
2, voie Félix Éboué
94300 Créteil
www.caf.fr

Accueil sans rendez-vous
le mardi de 13h à 16h
le mercredi de 13h à 16h
et le jeudi de 9h à 12h

Offres d'emploi

La ville de Chevilly-Larue recrute

- ▶ Un(e) éducateur(trice) de jeunes enfants au service Petite enfance
- ▶ Un(e) auxiliaire de puériculture au service Petite enfance
- ▶ Un(e) responsable des fluides à la Direction des services techniques
- ▶ Un(e) rédacteur au service Action sociale/logement

Envoyer CV et lettre de motivation à :
Monsieur le Maire – 88, avenue du Général de Gaulle – 94669 Chevilly-Larue cedex.
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville :
www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique *Offres d'emploi*.
Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).



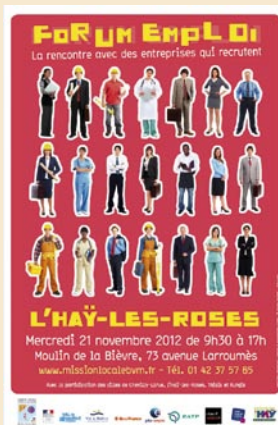
SOS Rentrée

Vous rencontrez des problèmes d'affectation scolaire au collège, au lycée, en BEP ou en BTS ? L'ensemble de vos vœux d'orientation a été refusé ? Vous ne savez pas à qui vous adresser ? Avec le Conseil général, l'équipe de SOS Rentrée vous aide dans vos démarches. Prenez contact avec le Pôle jeunes adultes du service municipal de la Jeunesse (15, rue Henri Cretté – 01 46 87 97 65) et apportez les documents suivants :

- bulletins scolaires de l'année écoulée ;
- relevé de notes d'examen ;
- courriers adressés par l'Éducation nationale ;
- copie des vœux « Admission Post-Bac » si vous souhaitez vous orienter vers l'enseignement supérieur. **N'attendez pas pour agir !**

Mercredi 21 novembre de 9h30 à 17h

Forum emploi



Ce rendez-vous annuel au Moulin de la Bièvre à L'Hay-les-Roses connaît une progression constante de sa fréquentation par le public (+ 20 % en 2011) et du nombre d'exposants. Ce forum mettra l'accent sur l'emploi privé, public et associatif, le conseil et la formation. Soixante-quinze exposants sont attendus pour cette édition 2012, parmi lesquels de nombreuses entreprises qui recrutent. Un kiosque concentrera l'information sur l'alternance et les CFA. Un espace information offrira un panel de réponses très diverses : création d'entreprise, validation des acquis de l'expérience, bilan de compétences, droit, mobilité internationale, clause d'insertion, service civique. L'accès au premier emploi et le retour à l'emploi sont au cœur de cet événement. Deux conférences (matin et après-midi) traiteront des enjeux de l'accès à la formation (éléments de droits, financements, ...) ainsi que de l'actualité des mesures et dispositifs pour l'emploi. Cinq ateliers seront à disposition (CV et lettre de motivation, photo, relooking, relaxation, coiffure). Le 21 novembre, une date à inscrire sur votre agenda pour avancer ensemble.

▶ **Moulin de la Bièvre – 73, avenue Laroumès à L'Hay-les-Roses**

Permanences impôts

- ▶ Sur rendez-vous le lundi 8 octobre de 14h à 16h30 en mairie de Chevilly-Larue (88, avenue du Général de Gaulle – 01 45 60 18 53).
- ▶ Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 au centre des impôts.
(4, rue Dispan à L'Hay-les-Roses – 01 49 08 88 03).

Prendre rendez-vous avec une assistante sociale

- ▶ Prenez rendez-vous au 01 49 84 09 05 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn).

Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie (88, avenue du Général de Gaulle) :

- ▶ Tous les samedis de 9h à 10h

Permanences du correspondant du parquet

- ▶ Sans RV le lundi de 9h à 10h30 et de 13h30 à 17h30
- ▶ Sur RV les 1^{er} et 5^e mercredis de 9h à 12h30
- ▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn
(01 41 80 18 95 – 06 18 42 04 84 – c.hornetz@yahoo.fr).

Être reçu par la Mission locale

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.

- ▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 45 60 59 44).

L'Espace départemental des solidarités vous accueille

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

- ▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95).

Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) vous reçoit

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

- ▶ Espace commun des solidarités – 4, place Nelson Mandela.
(01 48 53 79 09).

Point mensuel d'information et d'inscription Petite enfance

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7^e mois de grossesse.

- ▶ Chaque 2^e mardi du mois à 17h.
- ▶ Espace commun des Solidarités – 4, place Nelson Mandela.

Logement

Permanences de l'ARSS

- ▶ L'Association des Résidents Sorbiers-Saussaie (ARSS) reçoit les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn). En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur (01 45 12 91 52).

Permanences CNL Sorbiers-Saussaie Valophis Habitat

- ▶ Permanences les 2^e et 4^e jeudis du mois.
- ▶ Maison pour tous – 23, rue du Béarn.